



GRUPE BANQUE TD

161^e ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE LA BANQUE TORONTO-DOMINION

LE 30 MARS 2017

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

L'information contenue dans la présente transcription est une représentation textuelle de l'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires 2017 de La Banque Toronto-Dominion (« la TD » ou la « Banque ») qui a eu lieu le 30 mars 2017 à Toronto, en Ontario. Bien que des efforts soient faits pour fournir une transcription exacte, des erreurs, des omissions ou des imprécisions importantes peuvent s'être glissées lors de la transcription du contenu de cette assemblée. En aucun cas la TD n'assume-t-elle de responsabilité à l'égard de décisions de placement ou d'autres décisions prises en fonction des renseignements fournis dans le site Web de la TD ou dans la présente transcription. Les utilisateurs sont invités à prendre connaissance de la webdiffusion elle-même (accessible sur td.com/francais/investisseurs), ainsi que des documents déposés par la TD auprès des organismes de réglementation, avant de prendre des décisions de placement ou d'autres décisions.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document de même que dans le rapport de gestion du rapport annuel 2016 (le rapport de gestion de 2016) de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun de ses secteurs d'exploitation, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2017 », ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2017 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), de liquidité, d'opération (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance,

de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices en matière d'information sur les fonds propres à risque et les directives réglementaires en matière de liquidité; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la concurrence accrue, y compris provenant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2016, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à toute transaction ou tout événement dont il est question à la rubrique « Événements importants » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/francais. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2016 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2017 », telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25

GROUPE BANQUE TD
161E ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
JEUDI 30 MARS 2017
TORONTO (ONTARIO)
9 h 30 – 11 h 20

1 -- Au moment de commencer à 9 h 30

2

3 BRIAN LEVITT : Bonjour à tous.

4 Bienvenue à l'assemblée annuelle des actionnaires 2017

5 du Groupe Banque TD.

6 Je m'appelle Brian Levitt et je suis président

7 du conseil d'administration. Je présiderai l'assemblée,

8 comme le prévoient les règlements administratifs de la Banque.

9 Je déclare cette séance ouverte. J'ai

10 obtenu une preuve satisfaisante que l'avis de

11 convocation de la présente assemblée a été dûment annoncé

12 et envoyé aux actionnaires de la Banque.

13 Le quorum étant réuni,

14 je déclare l'assemblée dûment

15 constituée.

16 J'aimerais souhaiter la cordiale bienvenue

17 à nos actionnaires qui sont ici aujourd'hui ainsi qu'à

18 ceux qui participent par webdiffusion ou par téléphone.

19 L'ordre du jour de l'assemblée d'aujourd'hui se trouve

20 dans le dossier qui était sur votre chaise à votre

21 arrivée dans la salle.

22 Les actionnaires peuvent poser des questions

23 ou faire des commentaires. Si vous avez une question, veuillez vous diriger

24 vers l'un des microphones sur pied. Nous invitons les personnes à

25 mobilité réduite à lever la main pour qu'un

1 préposé leur apport un microphone. Je vous demande d'attendre
2 le moment approprié pour poser vos questions et faire
3 vos commentaires.

4 Aussi, à la conclusion de l'assemblée, des
5 représentants d'Assistance TD et du Service à la clientèle seront
6 à votre disposition pour répondre à vos questions.

7 Merci.

8 Permettez-moi maintenant de vous présenter les
9 personnes qui se trouvent avec moi sur scène.

10 Immédiatement à ma droite, Bharat
11 Masrani, président du groupe et chef de la direction
12 de la Banque, et Rasha El Sissi,
13 vice-présidente et secrétaire générale de la Banque.

14 Rasha agira en qualité de secrétaire de
15 l'assemblée et Charito de Vera et Pat Lee,
16 représentants de la société de Fiducie CST, l'agent
17 de la TD chargé du registre des transferts, feront
18 office de scrutateurs.

19 Avant que je cède la parole à Bharat,
20 qui parlera plus longuement du rendement
21 de la Banque et de certaines de nos réalisations
22 de la dernière année, j'aimerais souligner
23 personnellement les efforts considérables
24 déployés par les 83 000 employés de la TD qui, grâce à leur
25 excellent travail jour après jour, contribuent à ces résultats.

1 Merci de votre engagement envers la TD.

2 J'aimerais aussi remercier mes collègues

3 administrateurs pour leurs conseils et leur leadership

4 continus. Le conseil d'administration demeure centré sur

5 les objectifs et la stratégie d'affaires de la TD, notamment

6 sur la croissance à long terme et sur l'offre d'une expérience

7 client légendaire, et ce, dans un contexte en évolution.

8 Je remercie aussi nos actionnaires de leur

9 soutien indéfectible et nos clients de

10 choisir la TD comme fournisseur de services financiers.

11 Nous nous réjouissons à l'idée de continuer à vos servir en 2017.

12 Veuillez noter que la discussion qui suit

13 pourrait contenir des énoncés prospectifs

14 sur les perspectives et les objectifs de la Banque,

15 ainsi que les stratégies pour les atteindre. Des précisions sur

16 les énoncés prospectifs figurant à l'écran derrière moi

17 et sont aussi présentés dans les rapports financiers

18 de la Banque.

19 Accueillons maintenant Bharat Masrani.

20 [Applaudissements]

21 BHARAT MASRANI : Merci, Brian.

22 Bonjour.

23 Je suis heureux de vous faire part du

24 rendement de la TD en 2016 et de vous donner un

25 aperçu de nos perspectives de croissance.

1 Pour commencer, toutefois, j'aimerais parler des
2 commentaires qui ont été faits dans les médias récemment à
3 propos de nos employés et de nos pratiques de vente.
4 Depuis la publication des reportages, mon
5 équipe de leadership et moi avons été à l'écoute de
6 nos collègues dans tout le pays à ce sujet.
7 Beaucoup d'entre eux nous ont dit que les reportages
8 ne reflétaient pas leur expérience; pas leur TD. Et je suis d'accord.

9 En fait, nos employés croient fermement dans les
10 choses que nous faisons et dans la manière dont nous les faisons.

11 Cela dit, les situations évoquées par certains
12 de nos collègues me préoccupent. Elles vont à l'encontre
13 de l'essence même de notre culture. Quand on entre au service
14 de la TD, on s'engage à traiter tout le monde avec respect
15 et à contribuer à faire ressortir le meilleur de chaque personne.
16 Nous travaillons fort pour créer un tel environnement.

17 Bien que nous ayons des objectifs de vente pour aider
18 à gérer notre entreprise, cela irait à l'encontre de ce que nous
19 somme comme institution que des gens agissent d'une
20 manière contraire à l'éthique afin d'atteindre ces objectifs, et
21 je ne crois pas que ce genre de comportement soit un
22 problème répandu.

23 Je sais que les dernières semaines n'ont pas été
24 faciles pour nos employés, mais leur détermination à
25 servir nos clients ne s'est jamais démentie. Je tiens à les remercier

1 pour tout ce qu'ils font et je suis très fier de pouvoir
2 les appeler mes collègues.

3 En ce qui concerne nos pratiques de vente, voici ce
4 que nous savons. Parmi les quelque 13 millions de clients des
5 services bancaires personnels au Canada et les plus de 100
6 millions d'interactions, avec des dizaines de milliers de banquiers
7 de la TD l'an dernier, nous avons reçu quelques centaines de
8 plaintes liées à nos pratiques de vente qui ont été transmises à
9 un échelon supérieur après avoir été traitées par le canal initial.

10 Parmi celles qui avaient une incidence sur nos clients,
11 moins de 100 étaient liées à la conformité et elles ont été
12 examinées et traitées.

13 Je veux aussi vous assurer que nous prenons les
14 préoccupations qui ont été soulevées très sérieusement et nous
15 les examinons toutes. Comme toujours, à la TD, si nous pouvons
16 améliorer notre façon de faire les choses, nous le ferons. En fait,
17 c'est exactement pour cette raison que nous revoyons
18 régulièrement nos activités. Comme nous l'avons déjà fait par le
19 passé pour des questions aussi importantes, nous nous fierons à
20 notre conseil d'administration ainsi qu'aux conseils objectifs que
21 nous fournira un important cabinet de services professionnels
22 pour nous assurer que nous nous mettons à l'épreuve de façon adéquate.

23 Après tout, c'est ce que veut dire être la meilleure
24 banque.

25 En fin de compte, notre succès dépend du

1 succès de nos clients et de nos collègues,
2 et nous nous engageons à faire les bonnes
3 choses.

4 Je vous parle à titre de chef de la direction
5 de la TD. Mais, je vous parle aussi comme quelqu'un
6 qui a consacré 30 ans de sa vie à la TD, à la vision de la Banque,
7 aux valeurs que nos employés incarnent.

8 La TD fait une différence positive dans la vie de nos
9 clients, de nos collectivités et de nos collègues, ainsi que dans
10 les moyens de subsistance dont ils disposent, et c'est exactement
11 ce que nous allons continuer à faire.

12 Comme je vais l'exposer aujourd'hui, nous avons un
13 excellent modèle d'affaires, une stratégie gagnante et une
14 équipe extraordinaire. Tout cela permet à la TD de se concentrer sur
15 ce qui compte le plus pour ceux que nous servions et, par conséquent,
16 de livrer concurrence, de réussir et de croître, année après année.

17 Le résultat net comme présenté de 8,9 milliards
18 de dollars pour l'exercice 2016 marque un record pour
19 un septième exercice d'affilée.

20 Le bénéfice par action a aussi augmenté
21 pour le septième exercice de suite. Les revenus ont augmenté
22 dans tous nos secteurs et tous nos marchés, grâce à une bonne
23 exécution et à une solide croissance interne.

24 Nous nous sommes placés sur la voie du succès, en
25 grande partie en améliorant l'expérience client légendaire qui

1 fait la renommée de la TD, tout en veillant à gérer nos
2 dépenses de façon disciplinée.

3 Voici quelques-unes de nos principales innovations :

4 TD et moi offre une expérience personnalisée
5 aux clients canadiens, en temps réel,
6 d'après leur position et leurs intérêts.

7 Dépense TD permet aux clients de
8 faire le suivi de leurs habitudes de dépenses facilement,
9 aussi en temps réel.

10 Aux États-Unis, notre plus récente
11 plateforme numérique ouvre un monde de possibilités
12 pour nos clients.

13 Toutes ces initiatives aident à expliquer pourquoi la TD est l'une
14 des entreprises de services financiers en ligne les plus importantes au
15 monde. Même que, à la fin de l'an dernier, nous avons atteint un jalon
16 important, soit 11 millions de clients actifs des services numériques.

17 La TD est aussi l'une des banques les plus sécuritaires au monde.
18 Moody's continue de nous classer au premier rang parmi les cinq grandes
19 banques canadiennes.

20 Notre approche de gestion du risque demeure un avantage
21 concurrentiel clé pour nous.

22 Les actionnaires ont bénéficié d'un paiement de dividende
23 de 2,16 \$ par action, une augmentation de 8 % par rapport à
24 l'exercice précédent.

25 Encore une fois, la TD a été synonyme de rendement

1 total pour les actionnaires. Nous avons offert un rendement
2 total pour les actionnaires au-dessus de la moyenne, parmi nos
3 homologues au Canada, à court, à moyen et à long terme.

4 Nos résultats du premier trimestre ont continué de
5 refléter la force fondamentale de notre entreprise.

6 Le bénéfice de 2,5 milliards de dollars représente une
7 hausse de 14 % sur douze mois. Notre dividende a augmenté de
8 9 % pour s'établir à 60 cents par action ordinaire entièrement
9 libérée par trimestre, ce qui témoigne de la confiance de notre
10 conseil d'administration dans l'avenir de la TD.

11 Pour nous, le succès se mesure d'autres façons
12 aussi. La raison d'être des services bancaires ne changera pas :
13 ils existent pour aider les gens à atteindre leurs objectifs et à
14 réaliser leurs aspirations.

15 Nous sommes particulièrement fiers d'avoir aidé
16 des dizaines de milliers de clients à se trouver un nouveau
17 chez-soi en 2016 et des centaines de milliers de clients à
18 prendre le volant d'une nouvelle voiture.

19 La TD a investi dans les « grands rêves » de
20 petites entreprises et a fourni des milliards de dollars
21 en prêts commerciaux.

22 Deux cent mille clients ont bénéficié de la tranquillité
23 d'esprit offerte par TD Assurance après un événement imprévu.

24 Des dizaines de milliers de clients qui veulent pouvoir
25 profiter de la vie quand ils ne travailleront plus ont ouvert un

1 compte de retraite avec l'aide de Gestion de patrimoine TD.

2 Valeurs Mobilières TD a continué à soutenir les
3 objectifs stratégiques de nos clients, en partie en sa qualité de chef
4 de file pour la souscription d'actions canadiennes l'an dernier.

5 Nos efforts pour enrichir la vie de nos clients
6 s'étendent aux collectivités où ils vivent
7 et travaillent.

8 L'an dernier, nous avons investi plus de 100
9 millions de dollars pour aider des milliers de collectivités
10 en Amérique du Nord à devenir plus fortes et plus
11 dynamiques.

12 Je suis particulièrement fier de la générosité
13 de nos collègues de la TD. Plus de 30 000 d'entre eux
14 sont inscrits à notre réseau de bénévolat. Ces
15 gestes de nos collègues témoignent de la force motrice
16 du succès à long terme de la TD, nos employés. Ils sont 83 000
17 et ils ont à cœur d'aider nos clients et nos collectivités
18 à prospérer. À la TD, nous avons le devoir, voire l'obligation
19 d'aider à faire ressortir le meilleur de nos collègues pour qu'ils
20 réalisent leur plein potentiel.

21 Nous le faisons, en grande partie, en créant un
22 milieu inclusif où les occasions de faire du travail important
23 et de se perfectionner sont nombreuses.

24 Des entreprises comme la TD qui font preuve de
25 résilience prêtent une attention particulière à la prochaine

1 génération de leaders. Nous offrons des programmes variés, comme
2 des stages et des occasions de mentorat, qui permettent aux nouveaux
3 diplômés d'acquérir l'expérience nécessaire pour réussir. Nous sommes
4 fiers d'être un employeur de choix de part et d'autre
5 de la frontière.

6 Nos données fondamentales pointent vers un
7 brillant avenir, mais comme j'ai l'habitude de le dire, pour durer
8 il ne faut pas nécessairement éviter de changer. La capacité
9 d'adaptation de la TD a toujours été l'un de ses plus grands
10 atouts concurrentiels.

11 En effet, au cours des dernières années, notre
12 entreprise a évolué de plusieurs façons pour assurer
13 sa croissance future.

14 Nous avons mené un examen à l'échelle de
15 l'entreprise pour optimiser nos actifs et nos activités.

16 Nous avons intensifié nos efforts de gestion
17 des dépenses pour libérer des ressources supplémentaires
18 afin de soutenir notre stratégie gagnante. Cela comprend
19 le soutien des nouvelles occasions de croissance. La gestion
20 de patrimoine est un bon exemple. La population vieillissante
21 demande plus de produits et de services pour la retraite.
22 Pour répondre à cette demande, nous avons notamment
23 agrandi notre équipe de conseillers en placement.

24 Nous créons des plateformes et des solutions
25 technologiques évolutives que nos secteurs peuvent utiliser

1 pour réduire la complexité et les coûts. Et nous innovons
2 pour atteindre nos buts afin qu'il soit plus facile pour nos clients de
3 faire affaire avec nous, et pour nos collègues de se concentrer
4 davantage sur le service à la clientèle.

5 J'ai déjà mentionné quelques-unes de nos innovations
6 avec un grand « I », comme TD et moi et Dépense TD. Mais
7 nous introduisons aussi régulièrement des innovations plus modestes,
8 accueillies sans tambour ni trompette, qui peuvent néanmoins
9 avoir un effet notable sur nos activités et notre marque.

10 Par exemple, nous avons lancé une fonction de
11 vérification de l'identité par empreinte digitale pour notre
12 application mobile. Aux États-Unis, nous avons mise en place la
13 vérification de l'identité par système vocal dans nos centres de
14 contacts clients, offrant ainsi à nos clients plus de commodité et de sécurité.

15 Nous voulons aussi qu'il soit plus facile pour nos
16 collègues de se concentrer sur ce qu'ils font le mieux,
17 c'est-à-dire servir nos clients. Aussi peuvent-ils maintenant
18 télécharger des applications internes conçues pour leur simplifier
19 une grande variété de tâches.

20 Notre secteur de l'assurance a mis en œuvre
21 un processus de traitement des réclamations sans papier qui
22 nous permet de faire d'importants gains de temps et de ressources
23 et de sauver à peu près 250 arbres par année.

24 Dans le cadre de notre évolution, nous avons aussi
25 veillé à diversifier nos sources de revenus. Cela reflète

1 l'éventail de moteurs de croissance qui sont
2 intégrés à nos activités et aux marchés dans lesquels
3 nous sommes présents.

4 Nous transformons aussi nos canaux de
5 distribution en flux de revenus. À l'heure actuelle, un
6 pourcentage grandissant de nos ventes proviennent des
7 canaux numériques. Et l'élan se poursuit, comme le montre
8 cet exemple aux États-Unis : 15 % des ventes de
9 comptes-chèques, ce qui représente une hausse de 9 % sur
10 12 mois, et plus de 20 % des ventes de cartes de crédit
11 se font par voie numérique.

12 Cela ne signifie pas que nous ne rencontrons pas de difficultés.

13 L'économie canadienne se transforme de
14 manières qui limitent ses perspectives de croissance à moyen terme.
15 La population vieillissante est un facteur. Nous sommes aussi
16 à la fin d'un supercycle des matières premières.

17 Et le marché immobilier, qui a été un
18 pivot de l'activité économique ces dernières années,
19 aura beaucoup de mal à continuer de l'être pour de
20 nombreuses raisons, notamment le resserrement des
21 règles et de la réglementation hypothécaires.

22 De toute évidence, le marché de l'immobilier de la
23 région du Grand Toronto est une exception. Le prix des maisons
24 a augmenté de 19 % en moyenne durant les 12 derniers mois,
25 ce qui pèse lourd sur l'abordabilité. Une correction soudaine

1 pourrait avoir des répercussions importantes sur
2 l'économie.

3 Un scénario plus probable, cependant, est
4 que la remontée des taux d'intérêt aux États-Unis exercera
5 une pression à la hausse sur nos taux. On pourrait avoir là
6 le catalyseur permettant de ramener le marché de l'immobilier
7 de la région du Grand Toronto à un rythme plus soutenable.

8 Le secteur des Services de détail au Canada est un
9 excellent moteur de croissance qui jouit d'une solide image
10 de marque. Voici une façon d'envisager son potentiel : plus de
11 50 % des Torontois ont une relation avec nous.
12 Mais vu la taille et l'envergure de nos activités au Canada,
13 nous ne sommes pas insensibles à la croissance de
14 l'économie dans son ensemble, qui pourrait subir des effets
15 négatifs pour certaines des raisons que j'ai mentionnées précédemment.

16 La situation aux États-Unis aidera à contrebalancer
17 le ralentissement de la croissance. De solides chiffres sur l'emploi,
18 un marché immobilier plus robuste, la confiance grandissante
19 des consommateurs et des propriétaires d'entreprise et la hausse
20 des taux d'intérêt sont des signes prometteurs pour notre
21 institution riche en dépôts.

22 Pour tirer profit de l'essor de l'économie la
23 plus importante au monde, la TD a l'envergure nécessaire, une
24 marque formidable fondée sur le service à la clientèle et la
25 commodité et une bonne diversification de ses activités.

1 Deux récentes acquisitions aux États-Unis permettront
2 de renforcer notre capacité à tirer profit de la conjoncture positive,
3 d'attirer de nouveaux clients, d'approfondir nos relations avec les clients
4 existants et de stimuler la croissance interne.

5 L'achat d'Albert Fried & Company permet à Valeurs
6 Mobilières TD d'intégrer les activités de courtage de premier
7 ordre à son offre de services, un élément clé de notre
8 expansion continue aux États-Unis.

9 Notre partenariat avec TD Ameritrade visant
10 l'acquisition de Scottrade Financial Services permet aux deux
11 entreprises de profiter d'une plus grande envergure et d'occasions
12 plus nombreuses pour concrétiser nos stratégies de croissance.

13 De façon générale, d'autres facteurs exigent que notre
14 secteur s'adapte. La TD doit faire de même.

15 À la lumière des exigences réglementaires nouvelles
16 et émergentes, d'importantes ressources seront requises pour
17 que les institutions financières assurent leur conformité.

18 Le contexte concurrentiel se transforme
19 à une vitesse inégalée. Les relations avec les
20 clients évoluent. La capacité à créer une
21 culture d'innovation distinguera les chefs de file
22 des retardataires. C'est pourquoi nous continuons
23 d'accélérer notre propre transformation
24 numérique.

25 Les attentes des clients évoluent aussi.

1 Les clients s'attendent à ce que nous répondions aux normes
2 les plus élevées et que nous agissions non seulement dans leur
3 intérêt, mais aussi dans celui de l'ensemble de la collectivité.

4 Par exemple, nous savons que notre rôle dans le
5 projet d'oléoduc de la Dakota Access a été remis en question.
6 Permettez-moi de prendre quelques minutes pour parler de
7 notre rôle et, plus largement, de notre approche au financement
8 du secteur de l'énergie.

9 La TD est une des 17 banques qui financent
10 le projet de pipeline souterrain reliant le Dakota du
11 Nord aux raffineries américaines.

12 Nous comprenons les préoccupations qui ont été soulevées
13 quant à notre engagement dans ce projet, et nous les respectons, tout
14 comme nous comprenons et respectons les manifestations pacifiques
15 qui ont eu lieu, pour la plupart, afin que les gens s'expriment à ce sujet.

16 La TD a joué un rôle primordial au nom des
17 bailleurs de fonds pour recruter un expert des droits de
18 la personne indépendant afin que celui-ci mène un examen et
19 recommande aux promoteurs des améliorations à apporter à leurs
20 politiques sociales et à leurs procédures à l'avenir.

21 Il reste que certains pourraient avoir du mal à
22 concilier notre rôle dans ce projet et notre engagement
23 à exercer nos activités dans le respect de
24 l'environnement.

25 Nous avons choisi une approche équilibrée. Nous

1 croyons que, dans un avenir prévisible, les ressources
2 énergétiques conventionnelles, comme le pétrole et le gaz,
3 continueront de porter l'économie, de créer des emplois
4 et de soutenir la qualité de vie que veulent nos clients et nos collectivités.

5 La transition vers une économie plus faible en
6 carbone se fera petit à petit. Nous continuerons donc à
7 nous investir dans l'exploitation responsable des ressources
8 naturelles. Cela n'empêche pas que nous avons été des
9 promoteurs hâtifs et actifs de l'économie plus faible en carbone.
10 Par exemple, la TD a été la première banque nord-américaine
11 à devenir neutre en carbone; c'était en 2010.

12 Nous nous sommes engagés à ne pas augmenter
13 nos émissions de gaz à effet de serre. Depuis 2006, notre
14 financement de l'économie plus faible en carbone s'établit
15 à plus de 10 milliards de dollars. Quatre-vingt-dix-sept pour cent
16 de l'ensemble de notre portefeuille de prêts est axé sur des
17 secteurs qui ne sont pas considérés comme étant d'importants
18 émetteurs de gaz à effet de serre.

19 Nous avons été la première banque commerciale
20 du Canada à émettre une obligation verte et nous avons
21 orchestré le placement de quelque 6,5 milliards de dollars
22 de cet instrument financier innovateur à l'échelle mondiale.

23 Tout cela contribue à expliquer pourquoi nous sommes
24 la seule banque canadienne à avoir été inscrite dans l'indice
25 mondial Dow Jones de développement durable l'an dernier.

1 J'aimerais revenir à ce que j'ai dit plus tôt
2 concernant les facteurs qui obligent notre secteur à
3 s'adapter, pour vous donner un dernier exemple.

4 Les marchés restent sensibles aux événements
5 géopolitiques, comme les élections en France et
6 en Allemagne, ainsi que les négociations actuelles entourant
7 le retrait de la Grande-Bretagne de l'Union européenne. Un
8 changement dans la politique commerciale des États-Unis
9 pourrait avoir de profondes conséquences sur l'économie mondiale
10 tandis que les menaces émergentes, comme le cyberterrorisme, pourraient
11 miner la confiance des investisseurs et des clients.

12 C'est donc dans un tel contexte de
13 perturbation et de changement potentiels que la TD
14 doit continuer à s'adapter et à évoluer. Cela dit, notre
15 capacité d'adaptation importe moins que les qualités que
16 nous avons réussi à préserver.

17 Par exemple, l'importance que la TD accorde à la
18 croissance interne, dans le respect de notre appétence au
19 risque, nous permet d'obtenir une source stable de croissance
20 prévisible des bénéfices pour nos actionnaires.

21 En améliorant notre offre d'expérience légendaire et en
22 donnant des conseils judicieux, nous aidons nos clients à acquérir
23 la confiance dont ils ont besoin pour réaliser leurs aspirations.

24 Favoriser l'inclusion et prôner la diversité
25 permet à nos collègues et à nos collectivités

1 de prospérer.

2 Bref, notre entreprise est fondée sur ce

3 qui compte le plus pour vous.

4 Nous recrutons des personnes formidables et

5 veillons à leur perfectionnement. Nous nous adaptons constamment

6 au monde qui nous entoure. Mais nous n'abandonnerons pas ce qui

7 permet à la TD de se distinguer sur le marché.

8 J'aimerais parler de façon plus générale

9 de notre pays, le Canada.

10 Nous sommes incroyablement fiers de nos racines

11 canadiennes. Nous sommes heureux de contribuer au

12 succès futur de notre nation.

13 Le 150^e anniversaire du Canada est l'occasion

14 pour nous de réfléchir au genre de pays que nous

15 voulons tous.

16 La TD reconnaît l'importance économique et sociale des

17 espaces verts. Les parcs ont des effets bénéfiques sur notre santé et

18 notre mieux-être et sur la qualité de l'air, sans oublier qu'ils réduisent

19 les coûts énergétiques et augmentent la valeur des propriétés.

20 Les espaces verts nous rassemblent. Ce sont des

21 espaces pour tous qui donnent aux Canadiens un sentiment

22 d'appartenance à la collectivité.

23 C'est pourquoi, pour célébrer le 150^e anniversaire du

24 Canada, la TD travaille à créer et à revitaliser des espaces

25 verts dans des collectivités dans tout le pays.

1 Les projets que nous réaliserons permettront de transformer des
2 espaces oubliés ou sous-utilisés afin de rendre la vie plus agréable.

3 Notre économie moderne transforme aussi
4 plusieurs aspects du travail.

5 Par exemple, un Canadien sur cinq travaille à temps
6 partiel. C'est presque le double d'il y a quarante ans.

7 Beaucoup choisissent le travail à temps partiel pour la
8 liberté et la flexibilité qu'il offre. Pour d'autres,
9 c'est la seule option.

10 D'une manière ou d'une autre, certaines questions se posent.

11 De nos jours, est-il plus difficile d'épargner
12 et de planifier pour l'avenir? Si oui,
13 pour qui? Pourquoi?

14 Pour aider à répondre à ces questions, nous effectuerons
15 des recherches et partagerons les résultats avec les décideurs
16 et les principales parties prenantes, y compris le chef du développement
17 de la littératie financière du Canada.

18 Nous croyons qu'une compréhension commune peut
19 contribuer à rendre les ménages canadiens plus résilients et
20 mieux outillés pour affronter l'avenir avec confiance.

21 J'aimerais terminer en disant ceci.

22 Pour les grandes marques, les attentes sont
23 toujours grandes. À commencer par tous ceux et toutes
24 celles qui portent l'épinglette TD.

25 À notre arrivée à la TD, nous vous avons promis, et

1 nous nous sommes promis, d'aider à enrichir la vie de nos
2 clients, de nos collectivités et de nos collègues.

3 C'est notre but avoué. J'ai parlé aujourd'hui de
4 ce que nous faisons pour mettre à profit nos réussites et
5 apprendre les uns des autres afin de renforcer ce à quoi nous
6 tenons et ce qui nous démarque sur le marché.

7 Notre vision et notre but continueront d'orienter
8 la TD et, parallèlement, de nous permettre d'obtenir d'excellents
9 résultats au bénéfice de ceux que nous servons.

10 Cela comprend nos actionnaires. Nous sommes
11 reconnaissants de votre soutien constant.

12 Et bien entendu, nous sommes reconnaissants que nos clients
13 continuent de nous faire confiance et de faire affaire avec nous. C'est
14 un privilège pour nous de vous aider à atteindre vos objectifs financiers
15 et à réaliser vos aspirations financières.

16 La TD continue d'aller de l'avant avec confiance.

17 Nous avons tout ce qu'il faut pour livrer concurrence,
18 croître et réussir dans un avenir qui s'annonce
19 très prometteur.

20 Merci beaucoup.

21 [Applaudissements]

22 BRIAN LEVITT : Je voudrais à ce stade
23 aborder la partie officielle de
24 l'assemblée.

25 Pour commencer, je voudrais reconnaître le

1 fait que les personnes qui proposeront et appuieront les motions
2 de la Banque sont des administrateurs ou des employés
3 qui sont aussi actionnaires.

4 Pour faciliter la comptabilisation des
5 votes, nous avons préparé deux bulletins pour les
6 motions soumises aujourd'hui. Nous avons préparé un bulletin
7 vert pour les trois premiers sujets à l'ordre du jour,
8 à savoir l'élection des administrateurs, la nomination des
9 auditeurs et le vote consultatif sur l'approche de la Banque
10 en matière de rémunération des dirigeants. Un bulletin bleu
11 servira au vote sur les sept propositions d'actionnaires
12 qui nous sont soumises aujourd'hui.

13 Ces propositions, ainsi que les déclarations
14 de leurs auteurs et les réponses du conseil d'administration
15 sont indiquées dans la circulaire de procuration de la direction et
16 dans le dossier qui se trouvait sur vos chaises lorsque vous êtes
17 entrés dans la salle.

18 Des bulletins ont été mis à la disposition des
19 actionnaires et des fondés de pouvoir au bureau
20 d'inscription.

21 En outre, les scrutateurs sont pourvus
22 de bulletins en anglais et en français.

23 J'invite maintenant les scrutateurs et leurs
24 assistants à distribuer un jeu de bulletins de vote à tout
25 fondé de pouvoir ou actionnaire qui ne s'est pas inscrit

1 au bureau d'inscription et qui n'a pas rempli une
2 procuration. Si vous avez déjà envoyé une procuration,
3 il n'est pas nécessaire de remplir un bulletin.

4 À mesure que les scrutateurs circuleront parmi
5 vous, veuillez lever la main pour signaler que vous désirez obtenir
6 un jeu de bulletins.

7 Lorsque vous signez vos bulletins, veuillez écrire votre nom
8 en caractères d'imprimerie de façon claire au-dessus de votre signature. Lorsque
9 les procurations sont soumises à notre agent de registre et de
10 transfert, elles sont comptabilisées et totalisées par leurs
11 préposés. Les scrutateurs présents à l'assemblée
12 vérifient ensuite les résultats et les déclarent.

13 Une majorité simple des votes exprimés en
14 personne ou par procuration est requise pour l'adoption de chacune
15 des propositions dont l'assemblée est saisie.

16 Pour assurer un déroulement ouvert,
17 honnête et ordonné, nous avons publié des lignes directrices
18 sur la participation des actionnaires à la première page
19 du dossier qui se trouvait sur vos
20 chaises. Ces lignes directrices sont fondées sur les
21 règles de procédure ainsi que sur le bon sens et la
22 courtoisie.

23 Je demande à chaque actionnaire qui prend la parole
24 d'être bref et de s'en tenir aux sujets de discussion
25 afin de permettre à tous les actionnaires de

1 participer.

2 Si quelqu'un désire poser une question supplémentaire
3 et à condition que le temps le permette, nous lui
4 accorderons de nouveau la parole une fois que tous les
5 autres actionnaires auront eu l'occasion de s'exprimer.

6 Au nom de tous les actionnaires,
7 je vous remercie d'avance de votre collaboration.

8 Des exemplaires du rapport annuel de la TD pour 2016
9 comprenant les états financiers de 2016, et le
10 rapport des auditeurs y afférant, ont été envoyés aux
11 actionnaires avant la présente assemblée. Vous pouvez
12 également en obtenir une copie à l'entrée
13 de cette salle ou sur notre site Internet, à td.com.

14 Nous allons maintenant passer aux questions
15 ou remarques des actionnaires ou fondés
16 de pouvoir, portant directement sur les
17 états financiers de 2016.

18 Si vos questions ou remarques
19 ne portent pas directement sur les états financiers
20 de 2016, veuillez patienter jusqu'au
21 moment approprié.

22 Y a-t-il des questions ou remarques
23 au sujet des états financiers?

24 Oui, madame?

25 MARSHA KRISS : Le micro est-il allumé?

1 BRIAN LEVITT : Il est maintenant allumé.

2 MARSHA KRISS : D'accord, merci.

3 Bon, ça concerne les états financiers des
4 deux dernières années, car on ne me permet pas de
5 m'exprimer depuis six ans.

6 Laissez-moi d'abord vous dire que je m'appelle Marsha
7 Kriss, et que je suis une cliente de la TD depuis 40 ans.
8 Et je crois que les actionnaires devraient savoir que la
9 TD est à risque si elle ne change pas de cabinet d'avocats, car
10 je suis sur le point de mettre en ligne des preuves qu'au moins
11 un des associés de votre cabinet d'avocats est impliqué
12 dans le crime en col blanc organisé.

13 Ça commence par un individu qui me dit de lui
14 transférer mes actifs, autrement on m'accusera de fraude
15 hypothécaire à hauteur de 700 000 \$, et ça finit par un employé
16 de la TD qui envoie une lettre au procureur général affirmant
17 que je vaux 21 millions de dollars.

18 Pendant ce temps, je peine parfois à m'acheter de la soie
19 dentaire, et vous ne me permettez pas de vous le signaler.

20 Voilà! Je voulais que les actionnaires
21 le sachent.

22 J'ai les preuves ici. Les mensonges,
23 la fraude.

24 BRIAN LEVITT : D'accord, je propose
25 qu'à la fin de l'assemblée vous alliez voir

1 notre chef du contentieux, Norie

2 Campbell, elle se fera un plaisir de --

3 MARSHA KRISS : Oh, j'ai essayé. J'ai essayé
4 de rencontrer votre chef du contentieux. J'ai essayé
5 de vous rencontrer. J'ai parlé, et envoyé des courriels à
6 votre ombudsman.

7 BRIAN LEVITT : Eh bien, je peux vous assurer que
8 vous allez nous rencontrer aujourd'hui. À la fin de
9 l'assemblée, si vous venez à l'avant, vous pourrez
10 discuter avec Norie, d'accord?

11 MARSHA KRISS : D'accord. Comment s'appelle-t-elle
12 déjà? Norie?

13 BRIAN LEVITT : Norie Campbell.

14 MARSHA KRISS : Entendu. Merci.

15 BRIAN LEVITT : Merci.

16 Y a-t-il des questions concernant les
17 états --

18 MARSHA KRISS : J'aimerais ajouter que
19 j'aime toujours la TD.

20 BRIAN LEVITT : Excellent. Merci
21 madame.

22 [Rires et applaudissements]

23 S'il n'y a pas d'autres questions ou
24 remarques sur les états financiers, nous passerons à
25 l'élection des administrateurs.

1 Des renseignements sur chaque candidat
2 figurent dans la circulaire de procuration de la direction.
3 Le conseil d'administration a fixé à 14 le nombre
4 d'administrateurs à élire, et je confirme que
5 tous les candidats
6 sont éligibles.

7 Je demande maintenant à Hiren Bhanderi, analyste
8 principal de la trésorerie, Gestion de la trésorerie et du
9 bilan, de présenter les candidats aux postes d'administrateurs
10 pour l'année à venir.

11 HIREN BHANDERI : Je présente la candidature de chacune
12 des personnes dont le nom figure dans la circulaire de procuration de la
13 direction à la rubrique « Candidats aux postes d'administrateurs » au
14 poste d'administrateur de la Banque, jusqu'à la clôture de la
15 prochaine assemblée annuelle des actionnaires ordinaires de la
16 Banque.

17 BRIAN LEVITT : Merci, Hiren.

18 Y a-t-il des questions ou des remarques
19 au sujet de l'élection des administrateurs?

20 Puisqu'il n'y en a pas, je déclare que les candidatures
21 sont closes, et nous passons au point numéro 1 du bulletin de vote
22 vert portant sur l'élection des
23 administrateurs. Veuillez remplir votre bulletin maintenant.

24 Le point suivant à l'ordre du jour est la
25 nomination de l'auditeur. Le conseil recommande que

1 Ernst & Young SRL soit nommé auditeur de la
2 Banque jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée
3 annuelle.

4 Sont présents aujourd'hui pour représenter Ernst &
5 Young, messieurs Bill Schlich et Humayun Jafrani.

6 J'invite maintenant Alan
7 MacGibbon, président du comité d'audit, à présenter
8 la proposition.

9 ALAN MACGIBBON : Je propose que Ernst &
10 Young SRL soit nommé auditeur de la Banque jusqu'à
11 la clôture de la prochaine assemblée annuelle des
12 actionnaires ordinaires de la Banque.

13 BRIAN LEVITT : Merci, Alan.

14 J'invite maintenant Nouman Mohyuddin,
15 directeur, Gestion de la trésorerie et du bilan, à
16 appuyer cette motion.

17 NOUMAN MOHYUDDIN : J'appuie cette
18 motion.

19 BRIAN LEVITT : Merci, Nouman.

20 Vous avez entendu la motion. J'invite
21 tout actionnaire ou fondé de pouvoir ayant des questions ou
22 des remarques au sujet de la nomination de l'auditeur
23 à se diriger vers l'un des microphones.

24 Puisqu'il n'y en a pas, passons au vote. La
25 nomination de l'auditeur est le numéro 2 sur votre bulletin

1 de vote vert. Veuillez maintenant remplir votre bulletin.

2 Le point suivant à l'ordre du jour est le
3 vote consultatif sur l'approche de la Banque en matière de
4 rémunération des hauts dirigeants. La résolution sur l'approche de la
5 Banque en matière de rémunération des hauts dirigeants est exposée
6 dans la circulaire de procuration de la direction à la rubrique « Vote consultatif
7 portant sur la démarche en matière de rémunération de la haute direction ».

8 J'invite maintenant Sadaf
9 Sheikh-Chaudhry, directrice principale des Ressources humaines,
10 à présenter la motion.

11 SADAF SHEIKH-CHAUDHRY : Je propose que la
12 résolution exposée dans la circulaire de procuration de la direction
13 à la rubrique « Vote consultatif portant sur la démarche en matière
14 de rémunération de la haute direction » soit adoptée.

15 BRIAN LEVITT : Merci, Sadaf.

16 J'invite maintenant Mohit Khullar, directeur
17 principal, Analyses, à appuyer cette motion.

18 MOHIT KHULLAR : J'appuie cette motion.

19 BRIAN LEVITT : Merci, Mohit.

20 Vous avez entendu la motion. J'invite tout
21 actionnaire ou fondé de pouvoir ayant des
22 questions ou des remarques au sujet de ce point à se
23 diriger vers l'un des microphones.

24 WILLIAM DAVIS : M. Levitt, je suis au
25 microphone à votre gauche.

1 BRIAN LEVITT : D'accord. Désolé, je ne vous ai pas
2 entendu.

3 WILLIAM DAVIS : Merci.

4 BRIAN LEVITT : Allez-y.

5 WILLIAM DAVIS : J'aimerais qu'il soit un peu plus
6 haut pour que je puisse voir ce que je lis.

7 BRIAN LEVITT : Entendu. Aimeriez-vous
8 que – savez-vous quoi, passons la parole à M. Thouin et nous
9 reviendrons à vous lorsque le lutrin sera
10 à la bonne position pour vous.

11 M. Thouin.

12 DANIEL THOUIN : M. le président, mesdames
13 et messieurs, je m'appelle Daniel Thouin. Je suis
14 président du Mouvement d'éducation et de
15 défense des actionnaires, ou MÉDAC, depuis cinq
16 ans. Je représente une association d'épargnants et
17 d'investisseurs qui en est à sa 20^e année et présente des
18 propositions aux assemblées annuelles, des propositions visant à
19 améliorer les relations avec les actionnaires et la gouvernance des
20 sociétés publiques.

21 Dans le cas des banques, nos premières propositions
22 remontent à 1997 et concernaient les activités de la
23 Banque Nationale et de la Banque Royale. Ainsi, nous présentons depuis
24 longtemps des propositions d'actionnaires aux assemblées
25 annuelles des banques lorsque nous croyons que les banques

1 canadiennes sont des modèles d'intervention économique et que
2 nous devons soutenir leur amélioration et
3 l'amélioration de leur transparence.

4 Ainsi, au nom du MÉDAC, j'aimerais lire un énoncé sur son
5 20^e anniversaire qui résume toutes les mesures
6 que nous avons prises en ce qui concerne la
7 rémunération des dirigeants.

8 Au cours des dernières années, surtout depuis
9 la dernière crise économique de 2008 et de 2009, nous nous
10 sommes efforcés de rétablir la confiance des épargnants et des
11 investisseurs, leur confiance dans le système économique au sein duquel
12 les banques jouent un rôle essentiel.

13 Nous avons proposé la mise en œuvre de
14 pratiques gagnantes pour la gouvernance d'entreprise,
15 et nous nous sommes attaqués à la question de la rémunération
16 des dirigeants, surtout chez les banques.

17 En 2016, les sept banques canadiennes les plus importantes
18 ont versé 216 millions de dollars à leurs 36 hauts dirigeants,
19 dont 66 millions de dollars aux hauts dirigeants
20 les mieux rémunérés de chaque banque et 76 millions de
21 dollars en tout pour les sept dirigeants les mieux rémunérés.

22 Il y a quelques années déjà, à la suite d'une
23 proposition d'actionnaire à Northwest, les grandes banques
24 canadiennes avaient convenu d'examiner la possibilité
25 d'adopter une mesure de comparaison verticale de la

1 rémunération afin de comparer la rémunération de leurs principaux
2 dirigeants avec la rémunération moyenne de l'ensemble
3 des employés.

4 L'engagement a mené à une étude par
5 Median Compensation Partnership, et le rapport
6 concluait que la rémunération des banquiers avait considérablement
7 augmenté au cours des 40 dernières années, pas mal plus
8 rapidement que celle de leurs employés,
9 qui ne sont pas en fait vos collègues dans ce cas,
10 et pas mal plus rapidement que
11 l'indice des prix à la consommation, qui reflète
12 l'évolution de l'inflation.

13 L'augmentation de la rémunération des dirigeants
14 est un sujet très préoccupant. C'est préoccupant en ce qui concerne
15 l'engagement du personnel et en ce qui concerne
16 le ressentiment populaire, surtout parmi les
17 clients des banques.

18 Le rapport Median ne recommandait pas la
19 publication du ratio de rémunération et se limitait à affirmer
20 que le calcul de ce ratio soit pris en considération
21 par les banques.

22 Dans les faits, plusieurs banques nous ont dit
23 utiliser un tel ratio, mais aucune d'elles ne le publie.
24 Cependant, cela prive les actionnaires
25 d'un outil d'analyse standard qui serait fort utile pour

1 évaluer la politique de rémunération de toutes les banques.

2 Les banques calculent le ratio. Elles l'utilisent, mais ne le
3 publient pas.

4 En outre, cette année, le dirigeant le mieux
5 rémunéré parmi toutes les banques, à savoir le chef de la
6 direction de la Banque Scotia, recevra 12 700 000 \$, suivi
7 de près par celui de la RBC, à 12 200 000 \$.

8 À l'autre extrémité, le dirigeant le moins
9 rémunéré est le chef de la direction de la Banque Laurentienne,
10 à 2,9 millions de dollars. La Banque Laurentienne est
11 revenue sur terre après l'épisode exceptionnel de
12 l'an dernier.

13 Il y a une forte corrélation entre la taille
14 d'une banque et la rémunération de son chef de la direction.
15 Cet argument à lui seul rend incompréhensibles tous les autres
16 arguments évoqués par les banques pour justifier les
17 salaires phénoménaux.

18 Le ratio de rémunération que nous
19 calculons chaque année entre la rémunération du dirigeant
20 le mieux payé et le salaire moyen des
21 employés varie de 34 pour la Banque Laurentienne à
22 146 pour la Banque Scotia.

23 Nous avons demandé à l'Association des banquiers
24 canadiens de convenir d'une méthode de calcul qui
25 conviendrait aux sept grandes banques canadiennes.

1 L'Association répond que les banques se conforment à tous les
2 principes de transparence et de divulgation en vigueur, ainsi
3 qu'aux normes internationales adoptées par
4 les pays du G20.

5 Ainsi, devons-nous attendre que les
6 normes internationales changent pour modifier les
7 politiques de rémunération de nos banques?

8 C'est tout à fait navrant. Impossible de le
9 dire autrement.

10 Encore une fois cette année, nous constatons
11 que la corrélation entre la croissance des résultats par action
12 de la Banque et la croissance de la rémunération de son chef de la
13 direction par rapport à l'an dernier n'est pas établie. Cette
14 contradiction en elle-même illustre avec éloquence
15 le caractère subjectif et irrationnel de votre
16 politique de rémunération; et permettez-moi de confirmer à nouveau
17 que cet énoncé sera présenté aux assemblées
18 annuelles de toutes les banques.

19 Le maintien des options comme principal
20 mécanisme de rémunération pour vos hauts dirigeants est un
21 signal négatif que la prise de risques à court terme est
22 toujours récompensée, ce qui d'ailleurs a été
23 démontré il y a deux semaines. L'État d'Israël a adopté
24 en 2016 une loi visant à limiter la rémunération de ses banquiers
25 à 2,5 millions de shekels, soit 862 000 dollars

1 canadiens. La loi stipule également qu'aucun salaire
2 du secteur financier ne doit dépasser 35 fois
3 le salaire le moins élevé de la même société,
4 pas le salaire moyen, mais le salaire le moins élevé.

5 Nous doutons fortement que de telles contraintes externes
6 vous seraient imposées. Mais puisque l'État
7 reconnaît l'importance systémique des
8 banques, pourrait-il un jour songer à adopter une telle
9 loi? Devrons-nous attendre l'adoption de règlements
10 externes? La politique de rémunération de la Banque ne
11 satisfait pas encore les valeurs que nous défendons
12 et notre cible d'équité.

13 Nous invitons tous les actionnaires à voter
14 contre la politique de rémunération proposée par
15 la Banque.

16 M. le président, merci de votre écoute.

17 BRIAN LEVITT : Merci, M. Thouin.

18 Nous respectons votre opinion, mais comme vous le constaterez plus
19 tard aujourd'hui, à la divulgation des résultats du vote,
20 nos actionnaires sont largement
21 satisfaits de notre approche.

22 WILLIAM DAVIS : Je partage fréquemment le
23 microphone avec le MÉDAC depuis des années
24 et on me connaît bien aux assemblées, comme vous le savez,
25 et j'ai parlé de la rémunération des

1 dirigeants à maintes reprises.

2 Les actionnaires ayant une bonne mémoire se
3 souviendront que je faisais partie de trois demandeurs ayant
4 présenté une proposition d'actionnaire il y a quelques
5 années concernant l'inclusion de certaines mesures de
6 comparaison verticale dans le calcul de la rémunération des
7 dirigeants. Nous avons retiré cette motion après avoir obtenu
8 l'assurance des banques qu'elles examineraient notre demande
9 avec grande attention.

10 Le but de l'exercice était de reconnaître que
11 la pratique répandue consistant à fonder la rémunération
12 des hauts dirigeants sur la comparaison au groupe de
13 un pour cent de pairs occupant les mêmes postes aux autres banques
14 creusait l'écart entre le un pour cent et
15 les employés ordinaires, les actionnaires et les
16 clients, mais aussi que cette pratique avait eu pour effet
17 d'accentuer l'écart depuis que cette comparaison
18 horizontale était devenue la norme.

19 J'aimerais donc attirer l'attention des
20 actionnaires à la page 28 de la circulaire de procuration du
21 dossier distribué. On y trouve les divers éléments pris en
22 compte par le Comité des ressources humaines,
23 mais je constate qu'une mesure de comparaison
24 verticale y figure. C'est signe de progrès. Il en a
25 fallu du temps.

1 Mais, essentiellement, on lit au bas de la
2 page 28 que le Comité examine « certains paramètres de la
3 rémunération des employés, y compris une comparaison
4 de la rémunération du chef de la direction au fil du temps
5 par rapport à la rémunération de l'employé moyen et du
6 revenu moyen des ménages canadiens ».

7 Je considère que c'est une bonne nouvelle.

8 Notre Banque établit maintenant un rapport entre la
9 rémunération du chef de la direction et les employés ordinaires et
10 la société dans son ensemble, c'est-à-dire ceux qui vivent
11 dans le monde réel.

12 J'aimerais vous rappeler que les médias signalent
13 au début de chaque année qu'autour du 2 janvier,
14 le chef de la direction moyen a gagné en deux jours ou
15 moins le salaire moyen qu'un employé gagnera en un an. Nous
16 sommes nombreux à trouver cela toujours aussi scandaleux,
17 et j'espère que l'ajout de la nouvelle formule changera
18 les choses.

19 Permettez-moi maintenant de poser des
20 questions précises. Je crois devoir les adresser à
21 M^{me} Maidment, présidente du comité de rémunération,
22 bien que M. Levitt y siège également.

23 Pour la première question : maintenant que vous
24 avez les mesures, pouvez-vous nous dire combien de temps il faudra
25 pour que notre chef de la direction gagne le salaire moyen

1 d'un employé? Deux jours? Trois heures?

2 Je ne m'attends pas à ce que vous ayez la réponse
3 sous vos yeux, mais vous avez les mesures; j'aimerais alors
4 transmettre cette information aux actionnaires
5 avant notre départ. Vous avez ainsi un peu de temps
6 pour vérifier vos mesures.

7 BRIAN LEVITT : Bien, je peux répondre à
8 cette question.

9 WILLIAM DAVIS : Parfait.

10 BRIAN LEVITT : Nous ne donnerons pas une telle
11 information, car c'est facile de parler d'un employé
12 moyen, mais c'est très difficile de déterminer
13 exactement son profil, compte tenu de la
14 complexité de notre effectif, des employés à temps plein et
15 à temps partiel.

16 En outre, ce n'est pas un élément très
17 important lorsqu'il est mis en contexte,
18 car même chez les banques, il y a une diversification
19 des activités, et au sein des différents
20 secteurs, l'effectif se présente sous différents
21 aspects.

22 Ainsi, nous prendrons acte de votre commentaire,
23 mais nous ne transmettrons pas une telle information
24 aujourd'hui.

25 WILLIAM DAVIS : Bon, eh bien, ça ne permet

1 pas aux actionnaires de bien savoir notre état
2 d'avancement, mais ça me mène à ma deuxième
3 question.

4 BRIAN LEVITT : D'accord.

5 WILLIAM DAVIS : Quel est l'objectif du
6 comité de rémunération dans cet exercice
7 précis? Vous attendez-vous à la réduction du
8 ratio? Il s'agit d'un processus continu, ce qui paraît évident,
9 alors quels résultats souhaitez-vous obtenir?

10 BRIAN LEVITT : Nous ne cherchons pas à
11 atteindre un ratio précis. Nous prenons différents
12 facteurs en compte. Ils sont tous expliqués
13 dans la circulaire de procuration de la direction.

14 Dont un facteur très important qui est d'offrir
15 une rémunération concurrentielle, et
16 pas seulement au niveau de la haute direction, mais à
17 tous les échelons de la Banque. Ainsi, ce sont ces
18 marchés du travail qui déterminent, ultimement,
19 le ratio à utiliser.

20 WILLIAM DAVIS : J'ai une dernière remarque.

21 BRIAN LEVITT : Entendu.

22 WILLIAM DAVIS : Qui est, dans une certaine mesure,
23 reliée.

24 Une chose que je constate est que
25 les sociétés ont tendance à nommer au comité de

1 rémunération des membres qui ont eux-mêmes fait partie
2 des cinq principaux dirigeants au cours de leur carrière
3 professionnelle, ce que je considère comme n'étant pas
4 vraiment une bonne chose.

5 Si vous avez cinq personnes qui ont gagné leur vie
6 et ont maintenu leur style de vie
7 en fonction des mesures de comparaison horizontale,
8 qui représente le reste des gens?
9 Qui représente l'employé moyen, le
10 client et ainsi de suite? Voilà pourquoi nous voulons l'adoption
11 de ces mesures.

12 Et j'aimerais signaler qu'à la TD, au moins
13 deux membres du comité de rémunération n'ont pas fait
14 partie de ces cinq principaux dirigeants, ce qui est, je crois,
15 une bonne chose, et j'espère que vous continuerez d'en tenir
16 compte au moment de constituer vos comités.

17 BRIAN LEVITT : Bien, nous en tiendrons
18 compte. Merci pour vos remarques.

19 Y a-t-il d'autres questions ou remarques?

20 D'accord, je crois que nous pouvons passer au vote.

21 Ceci est le numéro 3 sur votre bulletin vert. Veuillez maintenant
22 remplir votre bulletin.

23 Je vous rappelle que lorsque vous aurez
24 terminé de remplir et de signer votre bulletin vert, que
25 vous êtes priés d'inscrire en lettres d'imprimerie votre nom

1 au-dessus de votre signature.

2 Je demande maintenant aux préposés de
3 recueillir les bulletins verts pour que les scrutateurs
4 puissent commencer à comptabiliser les votes sur les trois
5 premiers points.

6 Veuillez faire passer vos bulletins au bout
7 de votre rangée pour que les préposés puissent
8 les recueillir.

9 Nous allons maintenant passer aux
10 propositions des actionnaires.

11 Dans le cadre de notre engagement à faire preuve de
12 leadership en matière de gouvernance d'entreprise, nous voulons maintenir
13 un dialogue ouvert avec nos actionnaires. Nous accordons toujours
14 de l'importance à leur participation.

15 Il y a sept propositions d'actionnaires à
16 prendre en considération.

17 Trois d'entre elles proviennent du Mouvement
18 d'éducation et de défense des actionnaires,
19 aussi appelé MÉDAC. Quatre propositions proviennent de
20 M. Lowell Weir de Bedford,
21 en Nouvelle-Écosse.

22 Nous allons maintenant passer aux
23 propositions. La circulaire de procuration de la direction
24 fait état des déclarations des auteurs des propositions
25 présentées à l'appui de leurs propositions, ainsi que des motifs

1 pour lesquels le conseil d'administration recommande
2 de voter « contre ».

3 Vous trouverez des copies des propositions
4 dans le dossier qui se trouvait sur votre chaise.

5 Vu les contraintes de temps,
6 nous ne reviendrons pas sur les motifs justifiant
7 l'opposition du conseil durant l'examen de chaque
8 proposition.

9 Les actionnaires et les fondés de pouvoir auront
10 la possibilité de commenter chacune des propositions.
11 Comme je l'ai mentionné précédemment, je prie chacune
12 des personnes qui prendront la parole de tenir compte des
13 lignes directrices relatives à la participation des actionnaires.

14 Comme la circulaire de procuration contient la
15 formulation exacte de chaque proposition, je propose
16 que les intervenants évitent de lire le texte de la proposition
17 et se concentrent sur leurs observations.

18 Je prie également chaque
19 intervenant de se nommer et de préciser s'il
20 est actionnaire ou fondé de pouvoir.

21 Vous serez invités à remplir votre bulletin
22 de vote bleu après chacune des
23 propositions d'actionnaires.

24 Lorsque les propositions auront été
25 présentées, les scrutateurs recueilleront les bulletins

1 de vote bleu.

2 Le premier point inscrit sur le bulletin de vote bleu est la
3 proposition « A », telle qu'elle figure dans la
4 circulaire de procuration de la direction à la rubrique
5 « Propositions des actionnaires ».

6 J'invite M. Thouin à s'approcher du
7 microphone et à présenter la proposition « A ».

8 DANIEL THOUIN : M. le président, merci
9 encore de nous donner l'occasion de présenter
10 nos propositions.

11 La première proposition que nous présentons
12 exige que la Banque se retire entièrement des paradis
13 fiscaux qui ont fait l'objet d'une enquête journalistique importante
14 dans le cadre des Panama Papers.

15 Les cinq grandes banques canadiennes ne peuvent pas
16 nier qu'elles sont présentes dans les paradis fiscaux du Panama et
17 des îles de Jersey ou de Man. Une autre enquête de Radio-Canada
18 a démontré que pratiquement toutes les banques canadiennes
19 sont présentes dans ces abris fiscaux.

20 L'incidence de cette présence est
21 considérable. Des études ont démontré que 300 milliards
22 de dollars peuvent être amassés grâce aux avantages fiscaux
23 de ces emplacements.

24 On estime qu'il en résulte des pertes fiscales
25 annuelles de 6 milliards de dollars, dont environ

1 800 millions de dollars pour le Québec.

2 Vous direz que c'est légal, que c'est
3 permis, mais nous répondrons que c'est immoral de
4 priver l'État et la société au sein de laquelle
5 vous exercez vos activités et avez votre siège social,
6 donc de priver l'État et la société
7 du revenu fiscal qui leur revient.

8 C'est très préoccupant pour nous les
9 actionnaires et cela ne correspond pas aux valeurs que vous
10 devriez défendre dans le cadre de vos activités, et nous vous
11 demandons de vous retirer des paradis fiscaux.

12 BRIAN LEVITT : Merci.

13 Attendez, nous allons voter sur chaque
14 proposition, puis vous pourrez revenir. Vous pouvez rester
15 au microphone.

16 Est-ce qu'il y a d'autres actionnaires ou
17 fondés de pouvoir qui souhaiteraient commenter cette proposition?

18 Le conseil d'administration recommande aux actionnaires
19 de voter contre cette proposition. Veuillez maintenant inscrire votre vote
20 à l'égard de la proposition « A » sur le bulletin de vote bleu.

21 Le prochain point est la proposition « B ».

22 M. Thouin.

23 DANIEL THOUIN : Merci,

24 M. le président.

25 La deuxième proposition que nous présentons cette

1 année demande au conseil d'administration d'adopter une
2 politique de rémunération pour son plus haut dirigeant, qui
3 prévoit un rajustement discrétionnaire à la baisse de la
4 rémunération advenant d'importantes mises à pied, et ce,
5 dans un esprit d'équité interne.

6 Au cours de la dernière année, la Banque a
7 supprimé 1 600 emplois, soit près de 2 pour cent de son
8 effectif. Au cours de la même période, votre chef de la
9 direction a reçu une rémunération de
10 10 300 000 \$, une augmentation substantielle par rapport à
11 8 000 000 \$ en 2015.

12 Nous croyons qu'un précédent avait été créé lorsque la
13 rémunération de M. Clark avait été considérablement réduite
14 pour tenir compte d'un moins bon rendement
15 de la Banque. Nous croyons que vous pourriez
16 avoir la même politique en cas d'une baisse importante de
17 vos revenus, ce qui impliquerait un rajustement des
18 salaires qui ont entraîné des frais de restructuration de
19 686 millions de dollars.

20 BRIAN LEVITT : Est-ce qu'il y a d'autres
21 actionnaires ou fondés de pouvoir qui souhaiteraient commenter
22 cette proposition?

23 Puisqu'il n'y en a pas, passons au vote. Le conseil
24 d'administration recommande de voter contre cette proposition.
25 Veuillez maintenant inscrire votre vote à l'égard de la proposition « B »

1 sur le bulletin de vote bleu.

2 Le prochain point inscrit sur le bulletin de vote bleu est

3 la proposition d'actionnaire « C ».

4 M. Thouin.

5 DANIEL THOUIN : M. le président, cette année

6 nous sommes préoccupés par les sociétés

7 de technologie financière.

8 Votre chef de la direction a parlé d'une amélioration

9 continue de vos activités liées aux nouvelles technologies et

10 à la numérisation. Je vous en félicite, car le fait

11 de collaborer avec des programmeurs et des gens

12 de ce milieu peut s'avérer un grand avantage pour la

13 Banque.

14 Notre proposition demande à votre conseil

15 d'administration de créer un comité spécial chargé d'examiner

16 le milieu de la technologie financière et de

17 recommander au conseil des améliorations à

18 apporter aux pratiques afin d'accroître le rendement et les

19 activités de la Banque.

20 Votre chef de la direction a affirmé dans son allocution

21 que bien des efforts avaient déjà été déployés aux États-Unis et que

22 tout se déroule bien; nous aimerions que ces mêmes efforts, et

23 plus encore, soient menés au Canada.

24 Nous demandons ainsi au conseil d'administration

25 d'accorder toute son attention à cette question, étant

1 donné l'invasion hautement redoutable des grandes sociétés
2 de technologie américaines. Nous croyons que les banques devraient
3 se doter des outils pour y faire face.

4 BRIAN LEVITT : Merci M. Thouin.

5 Est-ce qu'il y a d'autres actionnaires ou fondés
6 de pouvoir qui souhaiteraient commenter la proposition?

7 Autrement, le conseil d'administration recommande
8 de voter contre cette proposition. Veuillez maintenant inscrire votre vote
9 à l'égard de la proposition « C » sur votre bulletin de vote bleu.

10 DANIEL THOUIN : Merci.

11 BRIAN LEVITT : Merci, monsieur.

12 Le prochain point inscrit sur le bulletin de vote bleu est la
13 proposition d'actionnaire « D ». M. Weir nous a informés qu'il
14 ne pourrait pas assister à cette assemblée et
15 nous a demandé de présenter et d'appuyer toutes ses
16 propositions.

17 Par conséquent, j'invite Cynthia Sargeant,
18 vice-présidente associée, Service juridique, à présenter et à appuyer
19 la motion relative à la proposition d'actionnaire
20 « D ».

21 CYNTHIA SARGEANT : Je présente et j'appuie la
22 proposition d'actionnaire « D ».

23 BRIAN LEVITT : Merci.

24 Est-ce qu'il y a d'autres actionnaires qui souhaiteraient
25 commenter cette proposition?

1 Puisqu'il n'y en a pas, je vous invite à inscrire maintenant votre
2 vote à l'égard de la proposition d'actionnaire « D » sur le
3 bulletin de vote bleu.

4 Merci.

5 Le prochain point inscrit sur le bulletin de vote bleu est
6 la proposition d'actionnaire « E ». J'invite encore une fois
7 M^{me} Sargeant à présenter et à appuyer la proposition.

8 CYNTHIA SARGEANT : Je présente et j'appuie la
9 proposition d'actionnaire « E ».

10 BRIAN LEVITT : Merci.

11 Est-ce que des actionnaires ou fondés de pouvoir souhaiteraient
12 la commenter?

13 Autrement, le conseil d'administration recommande
14 aux actionnaires de voter contre cette proposition. Veuillez voter à l'égard
15 de la proposition d'actionnaire « E ».

16 Le prochain point est la proposition
17 « F ».

18 Cynthia.

19 CYNTHIA SARGEANT : Je présente et j'appuie la
20 proposition d'actionnaire « F ».

21 BRIAN LEVITT : Merci.

22 Des commentaires?

23 Autrement, je vous invite maintenant à inscrire votre vote
24 à l'égard de la proposition d'actionnaire « F » sur le bulletin
25 de vote bleu.

1 Merci.

2 Le prochain point inscrit est la proposition

3 d'actionnaire « G ».

4 Cynthia.

5 CYNTHIA SARGEANT : Je présente et j'appuie la

6 proposition d'actionnaire « G ».

7 BRIAN LEVITT : Merci.

8 Des actionnaires souhaiteraient-ils commenter

9 cette proposition?

10 Comme je l'ai mentionné, le conseil d'administration

11 recommande aux actionnaires de voter contre cette proposition. Veuillez

12 maintenant inscrire votre vote à l'égard de la proposition d'actionnaire « G »

13 sur le bulletin de vote bleu.

14 Merci.

15 Voilà qui termine les propositions. Je vous

16 accorde quelques minutes pour finir de remplir et de

17 signer le bulletin de vote bleu.

18 N'oubliez pas d'inscrire votre nom en caractères

19 d'imprimerie au-dessus de votre signature.

20 J'invite maintenant les préposés à recueillir

21 les bulletins de vote bleus. Veuillez faire circuler vos bulletins

22 de vote jusqu'au bout de la rangée pour que les préposés

23 puissent les recueillir.

24 Merci.

25 Nous allons maintenant passer aux questions et aux

1 commentaires des actionnaires. Je vous rappelle que ceux-ci doivent
2 présenter un intérêt général pour toutes les personnes présentes,
3 et ne doivent pas être de nature personnelle. Comme je l'ai mentionné
4 précédemment, des représentants d'Assistance TD et du Service à la
5 clientèle de la TD sont présents aujourd'hui et pourront répondre
6 aux questions d'ordre personnel après l'assemblée.

7 Je demanderais à M. Nick Burrell et à
8 M^{me} Brandy Cvejich de se lever et de se faire connaître.
9 Ils vous aideront – ce sont les personnes qui
10 vous aideront.

11 Les voilà, au
12 milieu de la salle.

13 À la fin de l'assemblée, je vous inviterais
14 à venir à l'avant ou à l'avant
15 ici et les gens qui ont des questions pourront venir
16 vous voir.

17 Merci.

18 Avant de prendre la parole, veuillez vous
19 nommer et préciser si vous êtes actionnaire
20 ou fondé de pouvoir. Je vous demande d'être bref
21 afin de permettre à tous les actionnaires
22 de participer.

23 Si quelqu'un désire poser une question
24 supplémentaire et à condition que le temps le permette, nous
25 lui accorderons de nouveau la parole une fois que les autres

1 actionnaires auront eu l'occasion de s'exprimer.

2 Bharat, puis-je vous demander de diriger
3 cette partie de l'assemblée?

4 BHARAT MASRANI : Merci, Brian.

5 Nous allons maintenant répondre à vos questions.

6 Je vois quelques personnes au numéro 4, oui?

7 M. SAUNDERS : Merci beaucoup,

8 M. Masrani.

9 Je suis très heureux d'avoir entendu votre avis
10 qui, je crois, compense les dommages causés à la TD par le journal
11 *The Globe and Mail*.

12 J'ai été actionnaire et
13 déposant, et je n'ai jamais vécu une telle expérience
14 – on ne m'a jamais demandé d'acheter quoi que ce soit.
15 Ma succursale se trouve à Hamilton. Je suis un
16 prêtre à la retraite résidant à Hamilton. Je compare ma succursale
17 à l'émission *Cheers*, vous vous souvenez de
18 l'émission de télévision *Cheers*, car tout le monde
19 connaît votre nom. Dès que je mets le pied dans la succursale,
20 on me dit : Bonjour, M. Saunders, comment pouvons-nous vous aider
21 aujourd'hui? Puis, on me
22 remercie.

23 Je suis donc très heureux d'avoir entendu vos remarques
24 qui disent le contraire de ce qu'on avance.

25 Et je crois que la TD fait

1 un excellent travail, autant pour les actionnaires que pour
2 les déposants.

3 Merci beaucoup.

4 [Applaudissements]

5 BHARAT MASRANI : Merci beaucoup
6 pour ce commentaire. Nos clients sont précieux
7 pour nous. Vous êtes un client. Nous pouvons seulement exceller
8 lorsque nos clients sont satisfaits et engagés.

9 Vous avez parlé de nos employés à votre
10 succursale. Vous faites affaire avec eux depuis de nombreuses
11 années. Je ne pourrais être plus fier de ce que nos employés
12 accomplissent jour après jour pour nos clients et pour la
13 TD.

14 Votre commentaire me fait vraiment
15 plaisir. Merci.

16 BRITTANY SMITH : Bonjour, je m'appelle
17 Brittany Smith. Je fais partie de Leadnow.ca et, en tant que
18 fondé de pouvoir, je désire exprimer mes
19 préoccupations concernant la TD qui agit à titre de conseillère pour aider
20 Kinder Morgan à organiser le financement du projet controversé de
21 prolongement de l'oléoduc Trans Mountain
22 à Burnaby en Colombie-Britannique.

23 Ce qui me préoccupe aujourd'hui, c'est que les actionnaires de la TD
24 ne savent pas que le projet de Kinder Morgan est un
25 investissement risqué. Donc, au nom de la communauté Leadnow

1 et à titre de fondé de pouvoir, je suis ici aujourd'hui pour
2 inciter la TD et ses actionnaires, présents à cette assemblée, à
3 abandonner Kinder Morgan en tant que client, car
4 il s'agit d'un investissement risqué qui ne correspond pas à la
5 marque écoresponsable de la TD.

6 De plus, le projet d'oléoduc bafoue
7 les droits des Autochtones. Et pour informer les
8 actionnaires aujourd'hui, cet oléoduc, en raison des réticences à son égard,
9 ne sera pas construit, il s'agit donc d'une perte de temps et
10 d'argent.

11 Si la TD n'abandonne pas le projet de Kinder Morgan, son
12 image de marque en sera altérée et elle perdra des clients.
13 Près de 25 000 personnes ont déjà signé la pétition
14 exhortant la TD à cesser de soutenir le projet d'oléoduc de Kinder Morgan.
15 Des milliers de personnes parmi les signataires de la
16 pétition sont aussi des clients de la TD qui se sont engagés à
17 fermer leurs comptes si la TD continue de participer
18 aux activités de l'oléoduc Trans Mountain et
19 de soutenir Kinder Morgan.

20 Je suis ici pour remettre la pétition, au
21 nom des 25 000 signataires et des 500 000
22 membres de la communauté Leadnow d'un océan à l'autre,
23 au président et chef de la direction de la TD, M. Masrani.
24 Acceptez-vous cette pétition de la part des 25 000
25 personnes qui l'ont signée?

1 BHARAT MASRANI : Nous sommes heureux
2 d'accepter le document que vous nous remettez, et nous
3 l'examinerons avec une très grande attention.

4 BRITTANY SMITH : Merci beaucoup.
5 Je vous remercie, et si quelqu'un désire signer
6 la pétition, allez-y, nous avons déjà 25 000 signataires et ça continue.
7 L'oléoduc de Kinder Morgan ne sera pas construit. C'est
8 une perte de temps et d'argent.

9 BHARAT MASRANI : Numéro 3.

10 PAUL DURMAN : Bonjour,
11 M. Masrani. Je m'appelle Paul Durnan, je suis de Burlington, et je suis
12 actionnaire.

13 J'ai lu dans le magazine *Barron's* que TD Ameritrade a
14 réduit sa commission de plus de 3,00 \$. Il
15 serait très intéressant si TD Waterhouse pouvait
16 en faire autant, si possible.

17 BHARAT MASRANI : Merci, M. Durnan,
18 de votre commentaire.

19 Nous tenons compte de nombreux facteurs dans l'établissement
20 des taux de commission pour toutes nos activités
21 dans diverses zones géographiques, et je suis persuadé que nos équipes de
22 Gestion de patrimoine accepteront votre commentaire et
23 y prêteront une attention particulière.

24 Merci de votre commentaire.

25 PAUL DURMAN : D'accord, j'aurais une deuxième

1 question, mais je vais laisser la place à quelqu'un d'autre.

2 BHARAT MASRANI : Non, allez-y, il n'y
3 a pas de problème, veuillez poser votre question.

4 PAUL DURMAN : D'accord, alors ma question concerne
5 les activités aux États-Unis. Comme la TD est une banque étrangère
6 aux États-Unis, elle doit se conformer entièrement aux règles
7 créées en vertu de la loi *Dodd-Frank*, n'est-ce pas?

8 BHARAT MASRANI : C'est exact.

9 PAUL DURMAN : D'accord, la promesse
10 de l'actuelle administration des États-Unis d'abolir la loi
11 *Dodd-Frank* a créé un engouement pour
12 les actions du secteur bancaire aux États-Unis.
13 L'abolition de cette loi entraînera une réduction
14 de la paperasserie et des effectifs dans les grandes banques
15 américaines. Aura-t-elle les mêmes répercussions dans les activités
16 de la TD aux États-Unis?
17 Peut-être devriez-vous augmenter le dividende pour arrimer les activités?

18 BHARAT MASRANI : Il est difficile de
19 savoir exactement ce qui se produira, et
20 évidemment, nous surveillons de très près tous les changements qui
21 touchent notre secteur d'activité.

22 Il est difficile de dire, à ce stade-ci,
23 vous savez, comment un changement précis apporté à un règlement,
24 le cas échéant, influencera la TD. Alors, je crois qu'il
25 est prématuré de répondre de façon précise à votre question.

1 PAUL DURMAN : Une date ou un

2 échéancier est-il prévu?

3 BHARAT MASRANI : C'est difficile à dire.

4 Vous savez, le système politique des différents

5 pays évolue à un rythme que nous ne contrôlons pas, et oui,

6 il y a de nombreuses discussions au sujet de la

7 réglementation partout dans bon nombre de pays,

8 mais votre hypothèse est aussi valable que la mienne en ce qui a trait au moment

9 où les changements seront apportés et s'ils le seront réellement.

10 PAUL DURMAN : Merci beaucoup.

11 BHARAT MASRANI : Merci.

12 Numéro 5.

13 MARSHA KRISS : C'est à mon tour?

14 BHARAT MASRANI : Non, pas tout de suite, désolé.

15 Nous serons à vous sous peu.

16 SERGE SIMON : M. le président du conseil, merci

17 beaucoup, mesdames et messieurs, je suis très heureux

18 de pouvoir m'adresser à vous. J'aimerais attirer votre attention

19 sur quelques petits points, un peu dans la même veine que la jeune femme

20 qui s'est adressée à nous plus tôt.

21 Concernant vos investissements, à commencer par

22 l'oléoduc de la Dakota Access; comme vous l'avez

23 mentionné précédemment, ce qu'ont subi les manifestants pacifiques là-bas

24 est honteux, de même que la violation des droits de la personne

25 et la violation des droits conférés par traité du

1 peuple Sioux Lakota. Ces gens ont
2 été durement touchés par la plupart des actes de génocides
3 perpétrés contre eux depuis très, très longtemps, et maintenant, ils
4 doivent porter les stigmates de cet événement regrettable.

5 Je m'appelle Serge Otsi Simon. Je suis
6 le grand chef des Mohawks de Kanesatake. Cet endroit
7 est aussi connu sous le nom d'Oka. Je ne fais pas allusion à Oka ici comme une menace.
8 Je l'emploie comme une illustration du passé, à savoir
9 ce que nous ne devons pas faire, car nous ne voulons pas revivre une autre
10 crise d'Oka. Je l'ai vécu et je n'ai pas particulièrement
11 aimé cette période. Je n'ai surtout pas aimé les lendemains de cette crise.

12 Avec les oléoducs qui s'étendront sur les
13 territoires des Premières Nations, la TD et les
14 actionnaires qui les financent, la violation des droits de la personne et
15 des droits conférés par traité, je n'ai pas l'impression que vous
16 comprenez bien les répercussions prévisibles
17 pour le pays, surtout lorsqu'elles pourraient être évitées.

18 Il existe tellement d'autres façons de
19 travailler ensemble à faire prospérer l'économie de notre pays
20 et d'investir en chacun de nous. Des technologies
21 vertes sont à nos portes. Les nouvelles entreprises prospèrent
22 de l'avenir se trouveront ici. Il ne
23 manque que vous y prêtiez un
24 peu d'attention.

25 Les gens auront besoin d'électricité.

1 Ils auront besoin de nourriture. Ils auront
2 besoin d'un toit. Il existe tellement de choses dans lesquelles
3 vous pourriez investir qui ne feraient pas de tort à la planète.
4 Ces investissements ne violeraient pas nos traités. Ils ne
5 violeraient pas les droits de la personne. Et vous feriez
6 fortune.

7 Nous serons témoins de chefs-d'œuvre
8 d'ingénierie sociale et économique jamais vus
9 dans l'histoire de l'humanité, car pour notre propre
10 survie, comme les scientifiques nous l'ont démontré, ce virage doit
11 être amorcé. Vous devez commencer à regarder dans cette
12 direction.

13 Pour nous Mohawks, la nation dont je suis issu, nous sommes
14 responsables de la création de ce pays. Nous l'avons défendu
15 durant la guerre de 1812. Plus particulièrement dans ma communauté
16 de Kanesatake, de nombreux combattants ont perdu la vie en
17 défendant le pays, chassant les Américains chez eux.
18 Et voilà comment on nous remercie.

19 Les Premières Nations occupent moins d'un
20 pour cent du territoire canadien, et c'est encore
21 trop. Vous devez encore continuellement vous approprier nos terres
22 et violer nos droits conférés par traité.

23 Ce qui m'a obligé à envisager de forger des
24 alliances. Je ne pouvais pas me battre seul contre ce
25 monstre appelé Énergie Est, j'ai donc commencé à chercher des

1 alliés et à discuter avec des chefs

2 des Premières Nations.

3 Puis, nous nous sommes tournés vers l'Ouest. Nous avons formé

4 l'alliance Est-Ouest pour contrer l'exploitation des sables bitumineux,

5 qui est devenue par la suite l'Alliance du traité.

6 Pour nous, Mohawks, nos traités sont d'une grande

7 importance. La Première Nation Tsleil-Waututh à l'Ouest, dont le territoire sera

8 traversé par l'oléoduc de Kinder Morgan, figure dans notre traité

9 des Nations alliées. Si vous violez ses droits, je n'aurai

10 pas d'autres choix que d'agir ici dans l'Est. Donc,

11 quoi qu'il arrive dans l'Ouest, ils ne seront pas seuls avec le problème

12 là-bas. Il y aura des conséquences dans l'Est. J'ai

13 des alliés au Manitoba, d'autres en Ontario.

14 Ce n'est pas ce que nous souhaitons. J'ai toujours voulu

15 entretenir de bonnes relations, des relations équitables

16 entre nous et l'État et ce, depuis très longtemps, ainsi

17 qu'avec ses intervenants, mais vous continuez d'essayer de nous

18 bafouer chaque fois. Quand allez-vous

19 nous laisser tranquilles?

20 Nous sommes chanceux que personne n'ait perdu la vie dans le

21 Dakota du Nord, et je ne veux pas que ça se produise

22 ici. Croyez-moi, nous les Mohawks, nous voulons la paix

23 avant tout.

24 Mais quand il sera temps d'arriver à nos fins, ce sera

25 par la confrontation ou par une poignée de main, mais ultimement le choix

1 sera le vôtre.

2 Nous voulons vivre dans la paix. Nous voulons
3 vivre de façon équitable. Nous voulons prospérer.
4 Et nous sommes prêts à travailler avec vous pour y parvenir.
5 Nous ouvrirons nos territoires aux projets d'investissement, sans
6 problèmes, mais nous devons en venir à une entente
7 sur la façon dont nous mettrons en branle ces projets ensemble, sans
8 violer nos droits respectifs.

9 Je suis donc ici pour vous dire que si vous
10 financez Kinder Morgan, je suis désolé, mais je ferai tout en
11 mon pouvoir pour arrêter vos projets dans l'Est. Et si
12 vous voulez financer Énergie Est, mes alliés dans
13 l'Ouest feront en sorte que ça ne se produise pas
14 non plus.

15 Alors trouvons un terrain d'entente
16 entre vous et moi, et voyons ce que nous pouvons faire
17 pour le développement de nos communautés sans avoir à
18 violer nos droits respectifs.

19 Et le point le plus important que j'aimerais que vous reteniez du
20 message que je vous ai communiqué aujourd'hui, c'est le
21 respect. Tout simplement.

22 Si je dois visiter chaque banque
23 qui investi un sou dans l'un ou l'autre de ces
24 oléoducs, je le ferai,
25 car cela vaut mieux que de prendre les armes.

1 Merci, Monsieur.

2 [Applaudissements]

3 BHARAT MASRANI : Merci pour votre
4 commentaire.

5 Je tiens à rappeler que la TD a été un
6 leader dans le but d'encourager le dialogue entre différentes
7 parties prenantes, et comme je l'ai mentionné dans mon allocution, vous
8 savez, nous soutenons entièrement la
9 transition vers une économie plus faible en carbone. En fait, comme
10 je l'ai dit, et je le répète, vous savez, les gens
11 l'ont oublié, mais nous avons été la première banque en Amérique du Nord
12 à parvenir à la carboneutralité en 2010. En réalité, nous avons
13 investi à hauteur de 10 milliards de dollars dans
14 l'économie plus faible en carbone jusqu'à maintenant, et 97 % de
15 l'ensemble de notre portefeuille de prêts est axé sur des entreprises
16 qui sont de faibles émetteurs de gaz à effet de serre.

17 Je vous remercie donc pour votre commentaire. Je sais
18 que c'est un sujet délicat. Mais à la TD, vous savez,
19 nous encourageons toutes les parties à dialoguer
20 et veillons à ce que tous les enjeux soient
21 entendus.

22 Merci.

23 Numéro 1.

24 MARSHA KRISS : C'est à mon tour?

25 BHARAT MASRANI : Oui.

1 MARSHA KRISS : Oh, bonjour.

2 BHARAT MASRANI : Bonjour.

3 MARSHA KRISS : C'est très vrai ce que
4 dit cet homme à propos de l'énergie de substitution. Il y a
5 encore plus d'emplois durables dans le domaine de l'énergie de substitution,
6 alors collaborez avec lui, s'il vous plaît. Je vais travailler avec vous. J'ai
7 élaboré une économie mondiale alternative à laquelle mes
8 professeurs s'intéressent beaucoup aussi.

9 Vous pouvez soit agir comme chef de file
10 ou vous retrouver en queue de peloton, et je veux que vous soyez
11 en tête, parce que j'ai confiance en ce que vous dites, que
12 vous voulez accomplir toutes ces belles choses, et je crois
13 vraiment que vous voulez prendre soin de vos
14 actionnaires et de vos clients.

15 J'ai un autre commentaire d'ordre général sur une
16 situation que j'ai vécue personnellement; j'ai environ sept
17 exemples dont j'ai été témoin au cours des années
18 d'employés de la TD pressés par votre cabinet d'avocats et
19 d'autres personnes influentes de la TD à faire des
20 choses pas très claires, comme lorsque vous parlez
21 à un caissier et qu'il lit une note personnelle concernant
22 votre compte, il ne veut pas vous dire de quoi il s'agit;
23 lorsque les dividendes et les intérêts disparaissent de votre
24 compte d'investisseur, on met six mois à
25 vous informer pour vous dire que le dossier est tombé

1 entre deux chaises, ou d'autres prétextes du genre.

2 Oh, et lorsque j'ai demandé où était passé la somme de 96 000 \$,
3 on m'a dit que la Banque ne répondait pas à cette
4 question. Mon propre soi-disant avocat m'a même dit de faire preuve
5 d'intelligence, de simplement laisser tomber et de ne pas poser de questions,
6 sinon les avocats de la TD pourront m'accuser de
7 harcèlement criminel.

8 Donc, s'il vous plaît, instaurez de meilleures règles
9 générales de procédure et engagez un meilleur cabinet d'avocats.

10 Merci pour la rencontre à la
11 fin de cette assemblée.

12 BHARAT MASRANI : Merci. Merci
13 de votre commentaire.

14 Comme M. Levitt vous a mentionné, je
15 crois que vous y étiez précédemment, si vous avez
16 vécu des situations particulières
17 avec la TD, et je crois que vous pouvez
18 nous fournir des exemples, je vous prierais de
19 communiquer avec nos représentants du Service à la clientèle, je
20 pense d'ailleurs que vous les avez vus plus tôt, ils seront
21 heureux de discuter avec vous et de voir
22 comment nous pouvons résoudre vos problèmes. Merci.

23 Merci.

24 D'autres questions? Numéro 4.

25 JIA : Bonjour, M. Masrani. Je

1 m'appelle Jia et je suis actionnaire.

2 La question que je me pose aujourd'hui est de savoir comment
3 la technologie transformera la TD à court
4 et à long terme?

5 BHARAT MASRANI : Merci, Jia.

6 Merci pour votre question.

7 La technologie, comme vous le devinez, joue
8 un rôle important dans les opérations bancaires, et ce, depuis
9 de nombreuses années. Mais nous avons tous réalisé,
10 surtout nous, vous savez, les gens d'un certain
11 âge, c'est-à-dire plus vieux, que la technologie
12 progresse à un rythme effréné.

13 Et vous savez, je suis heureux de vous dire que
14 la banque pour laquelle vous êtes actionnaire garde
15 le cap, et je dirais même que dans certains secteurs,
16 elle est le chef de file, s'assurant de
17 fournir une expérience légendaire à nos clients
18 au moyen de la technologie, si cela peut être
19 utile.

20 La technologie joue donc un rôle prépondérant
21 et de plus en plus important, et nous y prêtons une
22 très grande attention pour nous assurer de
23 continuer à être la banque de prédilection de nos clients.

24 Merci.

25 JIA : Merci.

1 BHARAT MASRANI : D'autres questions?

2 Numéro 5.

3 JEN : Bonjour, je m'appelle Jen et je suis

4 actionnaire. J'aimerais simplement savoir quels

5 sont les plus grands défis et les plus grandes possibilités

6 reliés à l'exercice de vos activités aux États-Unis?

7 BHARAT MASRANI : Merci, Jen.

8 Évidemment, les États-Unis sont un

9 marché très important pour nous. Vous savez, un peu plus de 30 %

10 de nos bénéfices proviennent des États-Unis,

11 de nos activités des services bancaires de détail et

12 commerciaux. Et je dirais de façon générale, aux États-Unis,

13 comme je l'ai mentionné précédemment, nous sommes

14 sur une lancée. Vous savez, le sentiment de confiance

15 est très élevé. Il s'est renforcé de façon

16 spectaculaire. On peut le constater par le niveau de placements

17 qui s'est accru.

18 Tout ça est de bon augure. Et pour couronner

19 le tout, il y a beaucoup de discussions, je crois d'ailleurs

20 qu'une autre personne en a parlé, vous savez, sur

21 l'allègement réglementaire, la planification

22 d'investissements supplémentaires en infrastructure et

23 la réforme fiscale. Tous ces points permettraient de

24 stimuler l'économie américaine, ce qui est évidemment une bonne nouvelle

25 pour la Banque.

1 Nous suivons donc la situation de près,
2 mais nous sommes optimistes quant à la conjoncture économique
3 américaine, de même qu'à nos éventuelles activités
4 chez nos voisins du sud.

5 Merci.

6 D'autres questions? Oui, numéro 5.

7 TRUDY KRAKER : Je m'appelle Trudy Kraker.

8 Je suis actionnaire.

9 Je demande au conseil d'administration de
10 profiter de l'année à venir en vue d'expliquer
11 l'an prochain ce que vous entendez par « concurrentiels » lorsque
12 vous parlez des salaires des dirigeants.

13 Toutes les banques me disent qu'elles sont
14 concurrentielles. C'est un cercle vicieux; quand la
15 concurrence s'arrêtera-t-elle et quand fera-t-on appel à la
16 persuasion éthique pour briser ce cercle vicieux
17 et rendre la rémunération des dirigeants juste et
18 raisonnable?

19 BHARAT MASRANI : Merci

20 de votre commentaire.

21 La rémunération est bien évidemment un
22 élément crucial de notre façon d'exercer nos activités à la TD.
23 Vous savez, nous examinons tous les postes, dans chacun de
24 nos secteurs d'activité, et nous les comparons avec ceux
25 du marché. Nous avons tout un processus en place

1 sur notre positionnement dans le marché selon tous nos postes
2 à la TD, et pas uniquement à un échelon en particulier.

3 Ces observations sont ensuite consignées dans
4 nos programmes de rémunération. Ces derniers sont révisés
5 par les membres du Conseil et du comité des ressources humaines sur une base
6 régulière, et notre comité des ressources humaines collabore également
7 avec une firme de conseillers externe afin de mieux évaluer
8 ce qui est susceptible de survenir dans le marché ainsi que
9 l'acceptabilité de nos programmes.

10 Nous suivons donc un processus très
11 rigoureux et détaillé pour l'évaluation de la rémunération et
12 son attribution de façon honnête. La rémunération est une
13 composante de ce que nous appelons le système de rémunération globale, qui
14 comprend les autres avantages offerts par la Banque
15 qui sont également concurrentiels sur le marché.

16 Nous prenons donc la question très au sérieux. Je
17 vous remercie de votre commentaire, et j'aimerais vous
18 rassurer, vous et tous les autres, qu'il s'agit d'un
19 processus très rigoureux. Il fait l'objet d'une surveillance étroite et
20 nous prenons la chose très au sérieux.

21 D'autres questions?

22 Numéro 3.

23 WILLIAM DAVIS : C'est encore moi,
24 William Davis.

25 Je crois que la dernière question à laquelle vous

1 venez de répondre est très importante. Le contexte de
2 concurrence et sa définition me semblent
3 cantonnés dans un statu quo. Notre propre premier ministre
4 s'est rendu à l'étranger pour discuter de libre-échange avec des
5 dirigeants européens et de l'importance d'en
6 partager les bénéfices avec toute la
7 collectivité, et pas uniquement avec le un pour cent.

8 C'est pourquoi je parlais de
9 mesures de comparaison verticale. Nous devons faire quelque chose pour
10 changer le modèle, plutôt que de perpétuer une
11 situation insoutenable, qui nous mène vers les
12 résultats électoraux que nous obtenons actuellement partout dans
13 le monde. La population n'a pas l'impression de faire partie d'une
14 économie participative, et les gens en haut de l'échelle continuent de s'accaparer
15 une part de plus en plus importante, et quand bien même ils se partageraient la même
16 part, ce n'est pas un modèle durable et il doit
17 changer.

18 Ce modèle de concurrence qui se base sur ce
19 que le marché nous dicte de faire n'est pas éternel.

20 Je crois que l'adoption de mesures de comparaison verticale est un pas dans
21 la bonne direction, mais on doit accélérer le rythme un
22 peu.

23 BHARAT MASRANI : Je respecte votre
24 point de vue, mais j'aimerais insister sur le fait qu'à la TD, nous
25 voulons également nous assurer d'être

1 prospères et de produire des résultats pour nos actionnaires,
2 qui sont une partie prenante importante pour nous,
3 nous devons donc attirer les meilleurs employés
4 sur le marché.

5 Je respecte votre opinion, mais il s'agit là
6 d'un aspect essentiel de notre façon d'exercer nos activités à la TD. Merci
7 beaucoup.

8 D'autres questions?

9 Je n'en vois pas, Brian, je vais -- non,
10 désolé, il y a une question au numéro 4 -- non, au numéro 1.
11 Je suis désolé, au numéro 1.

12 PERSONNE NON IDENTIFIÉE : J'ai une
13 question à laquelle vous serez peut-être en mesure de répondre. Avez-vous
14 des stagiaires non rémunérés? Si oui, s'il vous plaît, cessez maintenant cette façon de
15 faire. Commencez à les rémunérer.

16 BHARAT MASRANI : Recrutons-nous des stagiaires
17 non rémunérés?

18 Nous accueillons des étudiants de
19 diverses universités. Je ne connais pas précisément
20 leur rémunération ou les modalités entourant leur
21 rémunération, mais je vais me renseigner auprès des ressources
22 humaines pour en savoir plus sur notre façon de faire.

23 Mais comme je l'ai mentionné plus tôt, vous
24 savez, tous les types de rémunération que nous offrons sont
25 très concurrentiels sur le marché et correspondent à ce que les gens

1 s'attendent d'avoir au poste qu'ils occupent.

2 PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je pense qu'on
3 s'attendrait à plus; mais vous ne semblez pas vous en rendre compte.

4 BHARAT MASRANI : Merci. Je prends
5 votre commentaire très au sérieux et je vais demander au service
6 des RH d'approfondir la question.

7 Numéro 3.

8 MEHERNOSH DAMANIA : Bonjour, je m'appelle
9 Mehernosh Damania. C'est un honneur d'être ici à titre
10 d'actionnaire d'une grande institution comme la TD
11 qui fait excellente figure aux États-Unis. Il s'agit de
12 l'une des très rares banques ou peut-être la seule
13 parmi toutes les grandes banques canadiennes à avoir pu
14 pénétrer le marché américain. Même les
15 autres banques n'ont pu en faire autant, alors
16 félicitations pour cet exploit.

17 Ma question concerne les nombreuses
18 cyberattaques qui se sont produites, surtout en 2017. Nous nous félicitons
19 d'utiliser des technologies de pointe pour faire nos opérations
20 bancaires. Mais j'aimerais aussi connaître l'envers de
21 la médaille, à savoir ce que vous faites pour vous protéger
22 des cyberattaques et quelles mesures de protection vous avez
23 mises en place pour y arriver? Même l'ARC a été
24 piratée.

25 J'aimerais donc en savoir plus sur ce sujet.

1 Merci.

2 BHARAT MASRANI : Merci beaucoup.

3 Je vous remercie de vos remarques et
4 d'être actionnaire. Nous vous sommes reconnaissants de
5 nous accorder votre confiance.

6 La cybersécurité, le cyberterrorisme, les cyberattaques
7 sont des enjeux très importants. Nous pourrions dire
8 qu'il s'agit de l'un des principaux risques auxquels la TD
9 doit faire face, et nous y avons investi beaucoup de
10 ressources. Nous avons engagé de nombreux employés
11 dans ce secteur. Nous avons recruté parmi les meilleurs
12 dans le domaine, du Canada, mais aussi de partout dans
13 le monde, pour s'assurer d'avoir les meilleures mesures de protection
14 au pays.

15 Non seulement nous surveillons l'achalandage de
16 notre réseau sur une base régulière, nous avons aussi
17 recours à diverses technologies pour détecter les problèmes.
18 Nous procédons à de nombreux tests, notamment des simulations pour
19 nous assurer d'être prêts à toute éventualité.

20 On ne peut jamais dire jamais. Jamais,
21 c'est une éternité. Mais je peux vous assurer qu'à la TD,
22 nous prenons toutes les mesures possibles pour
23 garantir la protection et la sécurité de la Banque, de nos
24 clients et de leurs actifs.

25 MANROSH DAMANIA : Avez-vous déjà été la cible

1 de cyberattaques contre lesquelles vous avez pu vous
2 défendre?

3 BHARAT MASRANI : Toutes les attaques
4 auxquelles nous avons fait face ont été déjouées; et nous
5 subissons, vous savez, des milliers d'attaques ou de
6 tentatives d'attaques sur une base quotidienne.

7 MEHERNOSH DAMANIA : Et ces attaques proviennent-elles seulement
8 d'ici ou de l'étranger en général?

9 BHARAT MASRANI : J'appellerais cela
10 une activité à l'échelle mondiale. Vous savez, les cyberattaques
11 ne sont pas lancées et stoppées dans un seul pays.
12 Elles sont menées dans différents pays.

13 Ce qui les rend encore plus complexes.

14 MEHERNOSH DAMANIA : D'accord.

15 BHARAT MASRANI : Merci.

16 MEHERNOSH DAMANIA : Merci.

17 BHARAT MASRANI : Numéro 5.

18 ANDREW SCHULZ : Je m'appelle Andrew
19 Schulz.

20 Ma question concerne la hausse des taux
21 d'intérêt et son incidence sur la rentabilité de la TD.
22 Et si je peux me permettre, en présumant que
23 le différentiel de taux d'intérêt augmentera avec la
24 hausse des taux d'intérêt, serait-il possible de réduire les
25 frais de service? Cela pourrait aider bon nombre de nos

1 clients.

2 BHARAT MASRANI : Merci de votre

3 question, Andrew.

4 Vous savez, les taux d'intérêt sont bien sûr
5 une composante importante de la façon dont nous gérons
6 la TD. Après tout, nous sommes une banque, et vous savez,
7 notre façon de gérer notre bilan constitue la clé de notre
8 réussite. Et les taux d'intérêt y sont d'une importance cruciale.
9 Nous y prêtons une très grande attention.

10 Pour vous donner une idée, vous savez, nous
11 examinons notre sensibilité aux taux sur chacun
12 de nos actifs et de nos passifs. Et lorsque les
13 taux montent, oui, certains de nos secteurs
14 d'activité pourraient en bénéficier, mais nous
15 surveillons également si cette hausse aura des
16 répercussions du côté de nos prêts, car les taux
17 élevés ne font pas nécessairement bon ménage avec
18 le secteur des prêts, qui représente une partie essentielle de la TD.

19 Mais dans l'ensemble, nous adoptons une approche
20 équilibrée. Les taux et les frais de nos
21 services et de nos produits sont, une fois de plus, examinés
22 d'un point de vue commercial, et d'autres facteurs entrent en ligne de compte.
23 Donc si le marché et la conjoncture font l'objet d'un changement en profondeur,
24 comme je l'ai mentionné précédemment,
25 l'une des forces de la TD est sa capacité d'adaptation et nous nous

1 adapterons à ce genre d'environnement s'il
2 se présente.

3 Merci.

4 D'autres questions?

5 Eh bien, je crois qu'il n'y a pas d'autres questions,
6 alors je vous cède la parole, Brian.

7 Merci beaucoup pour ces excellentes questions.

8 Merci.

9 [Applaudissements]

10 BRIAN LEVITT : Il y avait deux
11 questions – excusez-moi un instant. Il y avait deux
12 questions qui s'adressaient directement au Conseil de la part de M. Harry
13 Ruthnum, un actionnaire.

14 La première question : En tant
15 qu'actionnaire, j'aimerais demander aux membres du Conseil comment ils s'y prennent
16 pour s'assurer de l'efficacité des mécanismes de surveillance,
17 particulièrement à la lumière de ce qui a été rapporté
18 dans les médias.

19 Je crois que Bharat a traité de cette question dans son
20 allocution, mais je peux rassurer les actionnaires en leur disant que
21 le Conseil a pris les devants dès le tout
22 début et, à vrai dire, bien avant, comme Bharat
23 l'a mentionné, bien avant qu'on en parle dans la
24 presse canadienne. Dès que l'affaire Wells Fargo a fait les
25 manchettes, l'équipe de direction a commencé à regarder la situation de près, le

1 Conseil a reçu des rapports sur une base régulière et
2 a surveillé le processus.

3 La deuxième question : Comment le
4 Comité d'audit s'assure-t-il de la totale indépendance des
5 vérificateurs de Ernst & Young?

6 Pour répondre à votre question, il
7 existe un ensemble de procédures très précises
8 qui ont été élaborées par l'ordre des
9 comptables pour veiller à ce que tous les vérificateurs
10 soient indépendants; Ernst & Young suit ces
11 procédures et notre Comité d'audit s'assure
12 de recevoir les garanties que les procédures ont bel et bien été
13 suivies. Il n'y a donc aucune inquiétude à avoir à ce sujet.

14 M. Thouin?

15 Veuillez ouvrir le microphone,
16 numéro 4.

17 DANIEL THOUIN : M. le président du conseil, permettez-moi
18 d'intervenir peut-être une dernière fois pour faire un suivi
19 sur la question du dernier actionnaire qui
20 demandait si les frais pourraient être réduits si les taux
21 d'intérêt augmentent.

22 La réponse est simple. Si vous regardez
23 l'ensemble des statistiques des banques au Canada, en 2015
24 les taux d'intérêt représentent 76 milliards de dollars en
25 revenus, 64 milliards en frais. C'est pratiquement

1 à parts égales.

2 Les banques s'enrichissent énormément grâce aux
3 frais de service sur les produits qu'elles vendent. J'aimerais
4 donc lancer l'hypothèse suivante.

5 Les employés de la Banque qui ont
6 dénoncé les pratiques abusives l'auraient-ils fait en raison
7 de l'abolition à venir des
8 commissions de suivi qu'on vient tout juste
9 d'annoncer?

10 Mon argument démontre que cela pourrait s'avérer
11 exact.

12 BRIAN LEVITT : Merci, monsieur. Nous
13 prendrons en compte votre suggestion.

14 Je crois savoir que les scrutateurs ont
15 fait une comptabilisation préliminaire des votes exprimés au sujet
16 de chacun des points soumis à l'assemblée.

17 J'invite donc Charito de Vera,
18 qui représente l'agent de la TD chargé du registre des transferts
19 à présenter le rapport des scrutateurs.

20 CHARITO DE VERA : Pour l'information
21 des actionnaires, nous voulons déclarer que 54,4 %
22 des actions éligibles ont été exprimées à
23 cette assemblée.

24 Les résultats pour ce qui est de
25 l'élection des administrateurs sont comme suit. Une importante majorité

1 des votes exprimés en faveur
2 des 14 candidats nommés dans la circulaire
3 de procuration, chacun recevant plus de
4 98,3 % de votes favorables.

5 Le résultat pour ce qui est
6 de la nomination de l'auditeur est : 99,3 % de votes
7 exprimés en faveur de Ernst & Young SRL, et 0,7 %
8 d'abstention.

9 Le résultat pour ce qui est du
10 vote consultatif sur l'approche en matière de rémunération des hauts dirigeants est :
11 94,7 % de votes favorables à la résolution et
12 5,3 % de votes défavorables.

13 Les résultats pour ce qui est des
14 propositions d'actionnaires sont comme suit : Proposition A : 1,1 %
15 de votes favorables, 98,9 % de votes contre.
16 Moins de 5,3 millions d'actions se sont abstenues.

17 Proposition B : 2 % de votes
18 favorables, 98 % de votes contre. Moins de
19 4,7 millions d'actions se sont abstenues.

20 Proposition C : 1 % de votes
21 favorables, 99 % de votes contre. Moins de
22 3,6 millions d'actions se sont abstenues.

23 Proposition D : 1,8 % de votes
24 favorables, 98,2 % de votes contre. Moins de
25 3,7 millions d'actions se sont abstenues.

1 Proposition E : 3 % de votes
2 favorables, 97 % de votes contre. Moins de
3 4,8 millions d'actions se sont abstenues.

4 Proposition F : 1,6 % de votes
5 favorables, 98,4 % de votes contre. Moins de
6 3,7 millions d'actions se sont abstenues.

7 Proposition G : 52,2 % de votes
8 favorables, 47,8 % de votes contre. Moins de
9 3,5 millions d'actions se sont abstenues.

10 M. le président du conseil, ceci complète le
11 rapport des scrutateurs.

12 BRIAN LEVITT : Merci, M^{me} de Vera.

13 Je déclare donc ce qui suit : Les 14 candidats au conseil d'administration dont les
14 noms figurent dans la circulaire de procuration de la direction
15 ont été dûment élus.

16 Ernst & Young SRL a été dûment
17 nommé auditeur.

18 La résolution portant sur le vote consultatif sur
19 sur l'approche de la Banque en matière de rémunération des hauts dirigeants a été adoptée.

20 Les propositions d'actionnaires « A » à
21 « F » ont été rejetées.

22 La proposition d'actionnaire « G » a été adoptée.

23 Bien que l'adoption de la proposition
24 d'actionnaire « G » ne lie pas
25 le conseil d'administration, la semaine dernière,

1 nous nous sommes engagés publiquement à poursuivre le dialogue avec
2 les parties prenantes durant la prochaine année afin de déterminer
3 la meilleure façon d'améliorer l'accès aux procurations pour nos actionnaires.
4 Nous ferons le point sur la situation dans la circulaire de procuration
5 de l'assemblée de l'an prochain.

6 Les résultats définitifs des votes seront
7 publiés après l'assemblée.

8 Mesdames et messieurs, voici qui conclut
9 les questions que nous devons aborder à l'occasion de cette assemblée d'actionnaires.

10 Nous vous demandons de laisser
11 votre casque d'écoute sur votre chaise ou de le déposer
12 dans les boîtes prévues à cet effet lorsque vous quitterez la salle.

13 J'aimerais remercier toutes les personnes présentes
14 de leur intérêt et leur participation à cette assemblée.

15 Je vous souhaite une année 2017
16 prospère et productive.

17 La séance est maintenant levée.

18 Merci.

19 [Applaudissements]

20

21

22 -- Séance levée à 11 h 20

23

24

25